

DÉTECTIVE

Le grand h

faits-divers

L'actrice

assassinée



Margaret Lawrence, une des plus célèbres actrices d'Amérique, qui avait reçu dans son appartement à New-York, l'acteur Lewis Bennison, et s'était grisée avec lui, a été mortellement blessée par l'acteur qui s'est suicidé ensuite

INTERNE SOURDE VOTRE AVIS

Compétition hebdomadaire de "Délective"

L'asile de sûreté

UNE discussion fort intéressante et qui donna aux débats de la cour d'assises l'allure d'un cours de sociologie, s'élevait récemment, au procès de Lehman et Morin, ces deux apaches de 18 ans qui tuèrent à Pantin, Madeleine Cédelle, héroïque enfant de seize ans, accourue pour sauver ses parents en danger.

Un crime affreux, que dominait l'admirable figure de la morte, le crime de ces deux gosses, qui avaient manifesté si complètement leurs instincts cruels et pervers — assassins et cambrioleurs — que l'on pouvait se demander avec angoisse si, malgré leur âge, le châtement suprême, qui existe encore dans notre code pénal, ne pourrait leur être justement infligé.

Et cependant, le plus coupable de des deux, — le plus jeune d'ailleurs — Lehman, portait une effroyable hérédité : fils d'un alcoolique — syphilitique, il portait sur son visage les signes indiscutables de sa dégénérescence... Pouvait-il être considéré comme responsable ?

Cette question de responsabilité, qui préoccupait vivement jurés et magistrats, donna lieu à de très utiles observations.

On entendit, en effet, le docteur Henyer, médecin de la Petite-Roquette, regretter que la France n'eût point, comme plusieurs pays étrangers, des "asiles de sûreté", où sont enfermés les criminels incurables...

La responsabilité du jeune assassin lui paraissait dans une certaine mesure, douteuse... Son impulsion à faire le mal, irrésistible, chez ce garnement, la distinction entre le bien et le mal était sans doute possible... mais la force de l'hérédité mauvaise était telle chez lui qu'elle ne lui permettait pas de tenter le moindre redressement moral...

Une pareille révélation était pour des juges, il faut en convenir, troublante : l'idée de justice ne peut se concevoir sans l'idée de responsabilité. Les juges ne sont point des médecins, les peines ne sont point des remèdes. C'est ce qui distingue la prison de l'asile, le magistrat du thérapeute...

Et d'autre part, un être comme Lehman n'étant pas un dément, il ne pouvait trouver place dans une maison de fous...

Alors, quelle solution donner à ce problème ? Condamner un être à une peine terrible pour un acte — certes abominable — mais dont il ne porte pas, seul, la responsabilité, étant, lui-même, la victime d'une terrible hérédité ? la condamnation se justifierait-elle, sans son principe même ? Libérer cet être ? Personne n'y aurait songé... Alors ?

C'est pourquoi l'« asile de sûreté » paraissait être la solution convenable mais ainsi que le fit remarquer le président, il n'appartient pas une à cour d'assises de compléter la loi... Les magistrats se contentèrent d'approuver les suggestions du médecin et de former le vœu que le législateur fit le nécessaire...

Un asile de sûreté où seraient enfermés tous les misérables qui, sans être déments, ne sont pas entièrement responsables, voilà une création qui s'impose et qui comblerait une lacune fâcheuse du code...

La course Hanau-Anquetil

Dans la course qui s'est engagée entre Marthe Hanau et Georges Anquetil pour savoir qui arrivera... le second devant la justice, l'ex-directeur de la Rumeur paraît bien avoir marqué un point.

L'arrêt qui rejetait la récusation du président Breilling ayant été cassé, la cour de cassation a renvoyé l'affaire devant la cour de Rouen.

Il va falloir envoyer le dossier là-bas... les avocats d'Anquetil vont demander un délai suffisant pour rédiger un mémoire.

A n'en pas douter, la cour de Rouen, dira que la récusation de M. Breilling n'est pas fondée, mais Anquetil pourra, à nouveau, se pourvoir en cassation et dans le maquis de la procédure, il se terrera plusieurs mois.

Pendant ce temps, les experts auront déposé leur rapport sur Marthe Hanau et « Madame la Présidente » devra s'expliquer sur les opérations de la Gazette du franc.



Un délit nouveau : l'avortement littéraire.

Un dramaturge norvégien, Stein Bugge, las des luttes contre l'indifférence de ses contemporains qui persistent à ignorer son génie, vient de déposer une plainte en règle contre les écrivains Sigrud Undest, Peter Eger et quelques autres.

Il les accuse d'un crime ou d'un délit, inconnu jusqu'ici à la jurisprudence, mais qui pourrait être comparé à celui d'une faiseuse d'anges, ou plutôt à celui d'une accoucheuse qui aurait refusé son aide.

Les écrivains « arrivés », ces dictateurs de la littérature norvégienne empêchent, paraît-il, depuis des années, la naissance au monde de plusieurs œuvres géniales, destinées à éclipser la gloire d'Ibsen.

Les drames et les poésies de Bugge s'entassent en effet depuis des années chez les directeurs de théâtres et chez les éditeurs et tous les appels de l'auteur inconnu aux auteurs célèbres sont restés vains jusqu'ici.

Il espère les faire sortir de leur torpeur par un procès retentissant.

M. Coty et sa garde.

M. François Coty s'était dérangé la semaine dernière, pour assister à la première audience du procès en diffamation qui lui est intenté par la fédération nationale des journaux français et plusieurs syndicats de presse.

Il y vint, escorté d'une garde fidèle, qui surveillait la foule massée à la porte de la 12^e chambre...

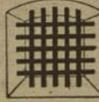
Des hommes au regard sombre inquiet, entouraient M. Coty et ne se dispersèrent que lorsque leur maître fut monté dans sa limousine qui stationnait sur le quai des Orfèvres.



M. Coty se teint.

On peut remarquer — car on a rarement l'occasion de voir de si près M. Coty — que celui-ci se teint les cheveux... Le poil, noir, est à sa racine légèrement brun rougâtre, comme passé au henné.

M. Coty portait un élégant veston bleu-marin. Assis derrière son avocat M. Aubépin, qui développait ses conclusions d'incompétence, il remuait le pied nerveusement, cependant que, groupés en rangs serrés, à deux mètres de lui, ses adversaires ne le quittaient pas des yeux.



Erreur de date.

La chanteuse d'opérette Frizzi Massari, célèbre par son exécution du rôle de la Veuve Joyeuse a intenté un procès devant un tribunal de Berlin contre l'éditeur d'une encyclopédie qui lui a consacré les lignes suivantes : « Frizzi Massari, chanteuse, née en 1874 en Bohême ».

La chanteuse courroucée déclare qu'elle est née en 1882, et non dans une province lointaine, mais à Vienne.

La différence de 8 ans déclare la plaignante présente une grande importance dans la profession d'artiste.

Le tribunal donna gain de cause à Frizzi. Il condamna l'éditeur à une amende et à la réédition de la page consacré à l'actrice.



Ce chien, mascotte des pompiers de San Francisco aime les souris. On le voit ici avec deux de ses petites amies, l'une entre ses crocs, l'autre en équilibre sur son nez

1. — OBJET.

Après avoir lu le numéro 35 de *Délective* paru le jeudi 27 juin 1929 faites-nous savoir ce que vous pensez des articles et des documents qu'il contient, en adressant vos réponses par lettre au Directeur de *Délective*.

2. — QUESTIONNAIRE.

- 1) Votre réponse devra porter :
- a) L'indication de l'article et du document photographique qui vous a paru le meilleur. Et pourquoi ?
- b) L'indication de l'article et du document photographique que vous avez aimé le moins. Et pourquoi ?
- c) L'indication d'un article ou d'un genre d'articles que vous aimeriez trouver dans *Délective*.

3. — DELAI.

Les réponses devront être parvenues à *Délective*, 35, rue Madame, Paris 6^e, le mercredi 10 juillet 1929 avant minuit.

4. — PRIX.

Un prix de 200 fr. sera attribué au lecteur dont la réponse offrira la critique la plus intelligente et la suggestion la plus intéressante. Un prix de 100 francs à celui dont la réponse sera classée seconde. Un prix de 50 francs au troisième.

5. — RESULTATS.

Lire dans le numéro 39 de *Délective* (jeudi 18 juillet 1929) les résultats de la compétition hebdomadaire concernant le numéro 35.

LE CONCOURS DES 13 MYSTÈRES

Jeudi prochain, le gagnant du prix de 5.000 fr.

Le prix d'un sauvetage

Lors d'une catastrophe de chemins de fer sur une ligne de Pennsylvania Railway Cie, un gentleman de Philadelphie montra beaucoup de sang froid et prit une part active aux opérations de sauvetage en prodiguant ses soins aux blessés.

Quelques semaines plus tard, la Compagnie lui adressa une lettre de remerciements, en le félicitant pour son courage et son abnégation.

Le gentleman de Philadelphie répondit en présentant à la compagnie une note ainsi conçue : « Pour l'extinction du feu qui menaçait d'incendier un wagon : 1.500 dollars et la carte de libre parcours sur toute les lignes de la compagnie. »

« Pour le sauvetage de deux femmes : 1.000 dollars. »

« Pour un parapluie, qui a servi à l'extinction du feu sur les vêtements d'un passager : 50 dollars. Total 2.505 dollars. »



Une dame de poids et un conducteur débrouillard

Un journal new-yorkais raconte cette petite scène de rue :

« Votre billet n'est plus valable, déclare le conducteur d'un autobus à une grosse dame. »

« Essayez donc de me mettre dehors, si vous êtes assez fort, répond la dame. Je pèse 200 livres. »

« Nous ne partirons pas tant que vous n'aurez payé, répond l'employé. »

« Je ne suis pas pressé. »

Le conducteur descend et téléphone au bureau de la compagnie. Quelques minutes après arrive un autobus vide, qui prend tous les voyageurs à l'exception de la dame, qui fut transportée au dépôt. « Je ne voudrais pas être votre mari lui dit le conducteur. »

« Et moi, répliqua-t-elle, je voudrais être votre femme pendant deux minutes ! »



Un fonctionnaire très zélé.

Un fonctionnaire de la justice polonaise, étudiant ses archives constata qu'un certain Vygod, condamné il y a longtemps déjà à 3 mois de prison, n'avait pas encore subi sa peine.

L'ordre fut donné immédiatement à la police d'arrêter le nommé Vygod, qui ne comprenait pas ce qui lui arrivait et clamait son innocence.

Malgré toutes ses protestations, il fut en prison et y resta trois mois. Après sa libération seulement, il réussit, avec beaucoup de peine à apprendre, que pendant la guerre il avait été en effet condamné à trois mois pour lèse-majesté et par un tribunal allemand de Posen.

Les autorités polonaises avaient hérité des archives judiciaires de Poznanis et le fonctionnaire trop zélé appliqua une sentence prussienne.



La Police en Avion.

A peine le vol de la Banque de la Nation à San Salvador venait-il d'être commis que le commissaire Barneda de Buenos-Ayres prenait l'air à bord d'un avion de l'Aéropostale piloté par Vachel.

Lorsqu'ils entendirent le moteur de l'avion policier, les voleurs qui s'efforçaient de franchir la frontière du Nord pour se réfugier au Brésil se sentirent perdus :

— Quelle guine ! — dit Mariano Stroymeyte — Moi qui espérais, avec cet argent, avoir désormais une vie tranquille ! — Et tant de travail pour rien ! ajouta Gustavo.

Tandis qu'ils perforaient le coffre-fort de la Banque, la poussière d'amiante s'était introduite dans le réservoir de l'autogène, et son mélange avec l'essence avait produit des explosions, un vrai crépitement de mitraillette qui les avait sérieusement inquiétés.

Grâce à l'avion français de l'Aéropostale, les 420.000 pesos volés — soit près de 4 millions et demi de francs — et qu'ils avaient cachés dans un buisson, ont pu être retrouvés.



Au Club du faubourg

Le Tribunal Populaire du Faubourg, entendra le samedi après-midi 29 juin à 14 heures précises, Galté-Rochecouart, 15, boulevard Rochecouart, le courtier en librairie Simon qui fera d'importantes révélations sur l'assassinat de la rue de Varenne. La vérité sur la mort du Père de Peredès. M. Louis de Joanho, ancien chef du service d'honneur du duc de Montpensier exposera Pourquoi l'opinion doit être saisie des circonstances mystérieuses qui ont précédé et suivi la mort du duc de Montpensier.



LES COMMUNIQUÉS DE LA QUINZAINÉ

Ils contiennent : Les programmes des théâtres, cinémas, expositions, conférences, sports, courses, cabarets, dancings, restaurants.

Echos, idées nouvelles, comptes rendus politiques, financiers, artistiques, théâtraux, cinématographiques, sportifs, etc.

Ce qui va se passer, Ce qui s'est passé, Ce qui est offert, Ce qui est demandé.

Le numéro, 2 francs, 32 pages. Paraît le 1^{er} et le 15. En vente partout et 45, rue Boissière, Paris (16^e).

PASSE-PARTOUT

JEUDI PROCHAIN

Un reportage sensationnel

Les Policiers du Désert

DÉTECTIVE

1 Franc 25
16 pages
35, Rue Madame, Paris
Téléphone : LITTRÉ 32-11

George-Kessel

Directeur-Rédacteur en Chef



De l'enclosure des propriétaires, à la "printing" du "course par course"

LA GUERRE DE BOOKS

LE 27 juin 1921, vers 4 heures de l'après-midi, je subis une cuisante humiliation que je n'ai pas oubliée.
Durant 8 jours avant cette date j'avais entendu autour de moi, le garçon de restaurant, le garçon coiffeur le receveur de l'autobus assurer la victoire du Ksar.



Le commissaire Colombani, attaché aux hippodromes

De plus intimes me glissaient à l'oreille : « C'est un coup sûr. Allez-y ». J'y allai donc de mes cent francs. Or, Ksar, le supercheval ne fut pas là. J'eus la douleur de perdre mes cent francs et la honte de voir un cheval anglais — qui n'était peut-être même qu'une pouliche — Lemonova l'emporter de deux longueurs sur Fléchois, Tacite suivait à distance respectueuse et Tsar était perdu dans le lointain.
Mais cinq minutes après la course, j'eus la consolation de comprendre pourquoi j'avais perdu mes cent francs.
Autour de moi, des turfistes avertis criaient : « C'est un coup des books ».
Je ne savais pas bien alors de quoi il s'agissait, n'entendant ni l'anglais, ni l'argot turfiste. Depuis, j'ai pénétré les arcanes de cette seconde langue et, comme

les autres, je me suis mis à suspecter les « books ».

Pour moi, les books ne sont pas des boucs émissaires mais ce sont de curieuses gens et qui méritent d'être connus.

De grands seigneurs pour une basse besogne

Les bookmakers, gros et petits, ne sont guère qu'une soixantaine dans Paris.

On cite des noms, des noms connus, illustres. On dit : « Un tel, c'est le book du trot ». Le comte de..., c'en est un » « Tel propriétaire d'une écurie de courses « prend », tel autre aussi ».

On les rencontre parfois dans « l'enclosure des propriétaires » — lieu très fermé des champs de courses — On les croise lorsqu'ils sont affalés dans des automobiles de 200.000 francs. Les plus modestes ont, tout de même, de grosses voitures, des appartements splendides, une domesticité nombreuse. Ils sablent le champagne, sans compter les bouteilles ; ils distribuent les cigares, comme les poignées de main. Ils ont, sous leurs ordres, un nombreux état-major et des soldats qui, tout comme à la guerre, prennent pour eux les mauvais coups ; je veux dire : sont emmenés au poste et condamnés.

Car s'il n'est que soixante « books » il existe des milliers de commis qui rafflent tous les jours, en France, des millions de francs de paris aux courses.

Ces commis ont des agents un peu partout : garçons de café, concierges, tenanciers de kiosques, fournissent le gros contingent. Il en est d'autres : trois pharmaciens ont été arrêtés l'an dernier pour prise de jeux clandestins.

Tout d'abord, précisons. Il est trois sortes de preneurs : ceux qui prennent course par course, tout au long de l'après-midi, ceux qui ramassent les paris dans la matinée et jusqu'à 14 heures seulement ; qui « prennent » sur le champ de courses.

Le gros « Gaby » dans un décor d'Eugène Süe

Le bookmaker des courses par courses — des C. C. comme on dit à la préfecture de police — est un stratège et un psychologue. Que de généraux illustres et d'hommes d'Etat, conducteurs de peuples, dont on ne saurait en dire autant !

Le book doit disposer ses troupes en bon ordre, sur un terrain bien préparé. Ce n'est pas une mince affaire.

Le gros « Gaby » manœuvre dans le voisinage de l'Hôtel de Ville.

Quand, pour la première fois, je dus recourir aux bons offices de « Gaby » il me fallut percer plusieurs rangs de serveurs, stylés et dévoués.

Un homme se tenait à l'angle de la rue de Rivoli et de...

Il observait ceux qui montaient vers le petit café où se tenait son patron. Ne lui ayant pas paru suspect, il ne se rabattit point vers le café pour y donner l'alarme.

Devant la porte de cet établissement, un homme qui montait la garde ne montra ni plus de surprise, ni plus de défiance.

Il avait reconnu dans ma main *La Veine* bréviaire des joueurs et sur mon visage que je n'appartenais pas à la brigade des jeux de M. Metten.

J'entrai donc dans le café.

Il est minable et tient du coupe-gorge.

Un comptoir en zinc et quelques tables de bois blanc le meublent. Le comptoir est éclairé par la lumière solaire jusqu'à 2 mètres de l'entrée ; après, c'est la pénombre mystérieuse ; au bout de la salle, c'est l'ombre inquiétante, sinistre.

Des formes grouillent là-dedans, sans bruit. De temps en temps, on entend commander une consommation ou le tintement d'un verre sur la table.

Des conciliabules se tiennent à voix basse. Un provincial ou quelque étranger qui entrerait là, par surprise, se souviendrait tout d'un coup des *Misérables* de Hugo ou des *Mystères de Paris* d'Eugène Süe. Il s'arrêterait, confus et gêné au bord du comptoir, près de l'entrée où veille un guetteur. Il écouterait des conversations ternes à voix basse et qui ne lui sembleraient pas offrir un grand intérêt.

Mais s'il prêtait l'oreille, s'il regardait... Il entendrait, venant du 1^{er} étage, le sourd murmure d'une foule qui piétine et qui parle.

Par moments, il verrait descendre d'un étroit escalier en colimaçon un homme tenant à la main un journal de courses et titubant, assommé par un coup de malchance, dépouillé de ses derniers sous. Ou quelque victorieux qui commande gaiement une chopine et deux verres, celui du patron et le sien. Et ça et là, des vieilles femmes pauvrement mises, exhalant des plaintes puériles, des ouvriers martelant de leur rude poigne la rampe grasse.

J'ai monté l'escalier chargé d'odeurs méphitiques, encombré de joueurs.

Dans une petite salle nue, il y avait plus de cent personnes : des ouvriers sans tra-

vail, des employés sans emploi, des femmes sans mari. Tous tenaient un journal à la main.

Au fond de la salle, à droite, dans un réduit séparé par un guichet du public j'ai vu un mutilé qui prenait les paris, les inscrivait sur un bordereau, téléphonait, payait.

Je me suis approché du guichet. J'ai joué cinq francs gagnant sur *Mignapouf*. Le mutilé a noté mon jeu et l'a fait précéder de mes initiales M. L. Tout à l'heure, si *Mignapouf* gagne la course (et je le saurai parce que le mutilé dont le téléphone est directement relié à un journal hippique, me le dira et l'inscrira sur un tableau) je reviendrai vers lui et je lui dirai : M. L. cinq francs gagnant sur *Mignapouf*. Le mutilé me remettra mon gain.

Tel est le « course par course ».

Pendant quatre heures, dans cette salle étroite, des employés, des ouvriers, des ménagères qui se sont tous échappés de leurs travaux pour quelques minutes, afin de venir tenter la chance ici, se reliaient, se bousculeront, se querelleront.

Quand la dernière course est courue, « Gaby » fait fonctionner la bobinette.

C'est un jeu de dés qui se joue beaucoup aux alentours des champs de courses et qui complète automatiquement le trafic du preneur de « course par course ». Ce que le mutilé a laissé dans vos poches, risque bien de passer dans celles de *Gaby*.

La clientèle de « course par course » (des C. C. comme on dit à la préfecture de police) n'est pas reluisante. Ce sont des malheureux, des « fauchés », d'impénitents turfistes qui se donnent l'illusion, sans frais, d'être sur un hippodrome. Ils peuvent modifier leur



La prise d'un pari à la dernière minute



Le commissaire Metten.

jeu, lui donner une souplesse liée aux événements heureux ou malheureux qui se déroulent à quelques kilomètres de là mais dont ils ont la relation immédiate par le téléphone et les tableaux.

Dans les cafés, dans les kiosques, chez les concierges, joue la masse moins passionnée, moins savante mais plus nombreuse des employés et des ouvriers.

Ce sont là joueurs plus sérieux. Ils viennent prendre leur apéritif en quittant l'atelier ou le bureau.

Ils ont préparé leur jeu sur un petit bout de papier qu'ils remettent au commis de book ou au cafetier.

Sur les enjeux, le commis touche de 6 à 8 % de commission. Or, il est des cafés où les joueurs sont nombreux et les enveloppes — c'est l'ensemble des tickets des joueurs — importantes.

Il est des commis qui gagnent plus de 200 francs par jour.

Dans ces conditions, on comprend que beaucoup cherchent à voler tout seuls, d'où la quantité de « margoulins » qui prennent des jeux. Mais un beau jour (pas beau pour le parieur), le « margoulin » lève le pied parce qu'il ne peut payer un gros pari.

Les bookmakers sérieux payent toujours. Ils ont des commis principaux qui centralisent toutes les enveloppes et leur remettent, avant la première course, le résumé des enjeux.

Ces commis sont appointés au mois et certains intéressés aux bénéfices.

Ils sont chargés de recruter les sous-commis et les agents qui opèrent dans les cafés.

Le soir, après les courses, ils règlent les enjeux aux sous-commis qui payent, eux, les joueurs.

Ils surveillent aussi les sous-ordres en faisant des inspections assez fréquentes dans les cafés, en rendant visite aux tenanciers de kiosques, aux concierges qui acceptent les paris.

Les subordonnés ne connaissent pas leur patron et c'est de bonne foi qu'ils répondent, lorsqu'ils sont arrêtés, qu'ils ignorent pour qui ils travaillent. Tous ne connaissent même pas le commis principal, mais seulement un employé de ce commis.

L'organisation, vous le voyez, est bien réglée. Le recrutement des sous-agents de bookmakers donne du fil à retordre aux commis principaux. Ils ont parfois recours à des hommes dont la profession est de n'en point avoir et qui vivent des charmes de leurs jeunes maîtresses. Ce ne sont pas les plus mauvais. Ils sont débrouillards, actifs, « vicieux », comme ils disent glorieusement. Ils finissent toujours par se faire de belles enveloppes et ils sont, sinon honnêtes, du moins « réguliers ».

Voilà donc, à peu près démontré, le mécanisme des bookmakers, en ville : C. C. et jeux pris par l'intermédiaire des commis.

Mais le vrai mystère subsiste. Le vrai mystère, il est dévolu par les gros bookmakers qui sont d'omnipotents personnages.

Ceux-ci n'opèrent pas dans des bouges obscurs, mais au grand jour des hippodromes, devant les chefs de la police, désarmés.

Ni leur clientèle, ni les enjeux ne sont comparables. Dans le café du quartier Saint-Paul, dans celui de la rue Marcadet, des hommes et des femmes hâves, déguenillés, jouaient cinquante sous sur un cheval et se raccrochaient à cet ultime espoir : la grosse cote. Les puissants bookmakers évoluent au pesage, sur les hippodromes.

Le paddock est frais. De beaux arbres l'ombragent. Avant la course, on regarde tourner les chevaux superbes. Près des guichets où l'on ne peut jouer moins de 500 francs, des hommes s'affairent. D'un crayon agile, d'aucuns inscrivent sur leur programme des ordres que des messagers leur apportent en courant. Ces ordres sont de gros enjeux que le bookmaker note à l'aide de signes mystérieux. Pas de noms ! presque pas de chiffres : des signes. De sorte que, si les commissaires Colombani ou Valzy, de la Sûreté générale, fouillaient leurs poches, ils ne trouveraient rien, qu'un programme couvert d'hieroglyphes, qui ne leur apprendrait pas grand-chose et qui ne pourrait constituer une preuve de culpabilité.

Ils sont bien vêtus, les gros bookmakers. Ils ont de riches relations. On les voit serrer la main de députés, de ministres, de grands avocats, de personnages consulaires, dont certains sont leurs obligés.

- Voyez-vous Mme V. P., si belle sous son chapeau rose, entourée d'un essaim de jolies filles ? Elle est accoudée à la grille de l'enclosure. Près d'elle, M. T., un riche bookmaker, à la poitrine puissante, aux grosses moustaches brunes, attend ses ordres. Mme V. P... joue gros. M. T... est aimable, souriant. Il possède quelques chevaux de courses qui ne gagnent jamais lorsqu'ils sont favoris.

Un peu plus loin, dans l'enceinte aussi des propriétaires, M. H... cause amicalement avec le directeur d'un grand journal. M. H... est bookmaker et propriétaire de chevaux de course. Certains gros pontes lui doivent des millions. M. H... est puissamment riche.

Je crois bien que l'un et l'autre, ainsi que le comte X... ou que D..., méprisent un peu cet excellent homme à haute, à belle barbe en pointe et qui a un si joli nom, un nom qui semble échappé d'un roman léger du dix-huitième siècle, un nom qui fleure les galants propos. Ils méprisent cet excellent M. B... qui ne fait pas partie du club secret où, dans le quartier des Champs-Élysées, se réunissent parfois les gros bookmakers internationaux. Il n'a pas de représentants à Londres, à Bruxelles, à Berlin, il n'a pas un fil spécial dans chacune de ces villes.

Il est même obligé de prendre des précautions car il est loin d'avoir de si belles relations que ces messieurs. M. C... est encore plus inquiet. Il « prend » dans Paris où sa femme et sa fille dirigent les opérations. Des commis « prennent » pour lui sur le champ de courses. Il a longtemps hésité avant de



(Photos Été Lotar)
Une descente de police dans un « C. C. »

s'aventurer au pesage. Il opérât à la pelouse. Puis il s'est risqué.

Maintenant, il est parmi les gens chic, mais il se tient loin des propriétaires ou même des guichets à 500 francs. Il promène sa vaste corpulence et sa figure rougeâtre entre les arbres du paddock. Ses commis ne courent pas pour lui apporter les paris. Ils ont, pour ce faire, l'allure dégagée de parieurs quelconques. C'est que C... est encore d'une catégorie inférieure à M. B... qui ne gagne que 8 millions par an. Il en est d'autres. Les plus riches, les plus puissants forment une sorte d'Internationale.

Les books de Paris, lorsqu'ils sont trop chargés d'enjeux, se couvrent à Londres, à Bruxelles, à Berlin, à Paris. Et il y a réciprociété.

Ils ont un représentant dans ces capitales étrangères, et ils sont en liaison avec lui, par un fil spécial qui coûte cher mais qui rend de grands services en certaines occasions qui pourraient être douloureuses.

Le métier de book est lucratif mais il n'est pas absolument de tout repos.

Il y a la police qui, depuis 38 ans, fait la guerre des books, non que ceux-ci n'aient que 38 ans d'âge (ils sont aussi vieux que les courses, ils sont aussi vieux que n'importe quelle compétition : sportive, électorale ou autre), mais ce n'est que depuis 38 ans qu'ils sont devenus des ennemis du bien public, des hors-la-loi. La loi du 2 juin 1891, dans son article 4, a supprimé d'une manière générale toute espèce de paris sur les courses de chevaux.

Toutefois, dans son article 5, la loi prévoit une exception à cette prohibition générale en disposant que les sociétés de courses remplissant certaines conditions pourront, en vertu d'une autorisation toujours révoquable par le ministre de l'Agriculture et moyennant un prélèvement fixe en faveur des œuvres locales de bienfaisance et de l'élevage, organiser le pari mutuel sur leurs champs de courses.

Sur ces paris, on prélève 11 % qui vont, partie à l'Assistance publique, partie aux sociétés sportives et partie à l'Etat pour subventions à des œuvres d'intérêt général (adduction d'eaux potables, etc.)

Mais voilà ! tout le monde ne peut

perdre son temps sur les champs de courses. Tout le monde n'a pas les moyens de se payer des autocars ou des taxis pour se rendre aux hippodromes.

Qu'à cela ne tienne ! Les bookmakers sont là. A la porte de chez vous, le bistrot du coin, le kiosque à journaux, le coiffeur, votre concierge même, prendront les jeux que vous leur confiez et vous paierez, le soir ou le lendemain, vos bénéfices (s'il y en a). Nous n'aurons pas perdu une minute ; vous aurez économisé une dizaine de francs de voiture et cinq francs d'entrée. Qu'est-ce que vous demandez de mieux ?

Oui, mais le prélèvement de 11 % sera perdu pour l'Assistance publique, l'Etat, les eaux potables, la race chevaline.

Cela regarde l'Etat. Aussi bien, est-ce lui qui se défend contre les bookmakers et non le joueur.

L'Etat leur a déclaré la guerre. Entre eux et lui, c'est une question de force. Pas de Locarno possible.

Il n'y a rien de tel qu'un 11 % pour susciter de fameuses et solides haines.

L'Etat a dressé tout son appareil, policier et judiciaire, contre ces hommes ténébreux, quelques-uns très puissants, tous fort riches, que l'on ne connaît pas, mais qui, dans l'ombre, gagnent des millions par année.

La lutte dure depuis 38 ans. Elle n'est pas près de s'éteindre.

Elle fut particulièrement âpre sous le règne du terrible commissaire des jeux à la Sûreté générale, Aschwanden. C'était, avant 1914 ; Aschwanden, dans Paris, faisait donner ses inspecteurs contre les preneurs dans les cafés ou dans les kiosques.

Mais il n'était pas plus tendre contre les bookmakers des champs de courses. Ceux-ci n'étaient pas le fruit, non plus, de la génération spontanée. Ils s'étaient installés commodément, aisément sur les champs de courses, avec la complicité des gros pontes, peut-on dire, car les gros pontes ne peuvent tout de même pas avoir sur eux des centaines de



La police, de temps en temps, est encore secouée d'une vertueuse indignation. Le mois dernier, les gros bookmakers furent convoqués à la Sûreté générale.

Ils daignèrent s'y rendre et M. Valzy, le chef du service des jeux, leur tint à peu près ce langage :

« Vous prenez chaque année des dizaines et des dizaines de millions d'enjeux. L'Etat qui prélève 11 % sur les recettes du Pari Mutuel, ne prélève rien du tout sur vous puisque vous êtes une organisation clandestine. On ne veut pas vous connaître. L'Assistance publique y perd, l'élevage y perd, l'adduction d'eaux potables en souffre. C'est intolérable. Je vous prie, de ne plus prendre d'enjeux. »

Les bookmakers répondirent comme un seul homme :

« Votre raisonnement n'est pas tout à fait juste. D'abord, fréquemment, nous versons une partie de nos enjeux aux baraquas du Pari Mutuel. Nous appelons ça : nous couvrir. »

« Ensuite, imaginez-vous que les gros pontes, les propriétaires vont se promener sur le champ de courses avec 50, 100, 200.000 francs en billets de banque dans leurs poches ? Croyez-vous qu'ils iront porter ces liasses épaisses au Mutuel pour faire baisser la cote du cheval dont ils appuient la chance, cote qu'ils auraient vite fait de réduire à rien ? »

« A part ça, nous voulons bien disparaître pour un moment. »

Justification d'une offensive

Pourtant les bookmakers sont dangereux. D'abord, ils frustrent l'Etat de sommes considérables. Si l'on considère, par exemple, qu'une réunion moyenne réunit 6 millions d'enjeux, on peut dire que les bookmakers, tant dans Paris et en province que sur les champs de courses, en gagnent plus du double. Douze millions, cela fait, chaque jour, plus d'un million 200.000 francs de perdus pour l'Etat et les œuvres d'assistance, soit au bout de l'année un demi-milliard. Ensuite, ils faussent les courses, certaines courses tout au moins.

Je sais qu'ils ont eu des émotions terribles en 1921, quelques jours avant le Grand Prix où Ksar partait grand favori. Ils avaient des millions d'enjeux sur ce cheval dont la victoire eût été la ruine pour quelques-uns d'entre eux. Ksar fut battu.

Je sais qu'ils ont eu une peur intense que Héros XII ne gagne le Grand Steeple et que Parfremment, le jockey de Héros XII, en se trompant de parcours, à Auzeil, leur fit gagner des millions.

Ces deux fois-là, ils s'en tirèrent grâce à leur argent, comme aussi sans aucun doute, lorsqu'un étrange accident survint à Massine, le favori du Grand Prix de l'année 1923, qui ne put courir cette épreuve parce que, trois jours avant, il s'était blessé dans son box.

D'autres fois, ils sont servis par la chance. C'est ainsi qu'Epinard, le cheval-phénomène, échoua d'une courte tête dans le double événement : Goodwood cup et Cambridgeshire alors que son succès eût coûté 100 millions aux books anglais. Sommes perdues pour l'Etat, courses faussées, est-ce tout ?

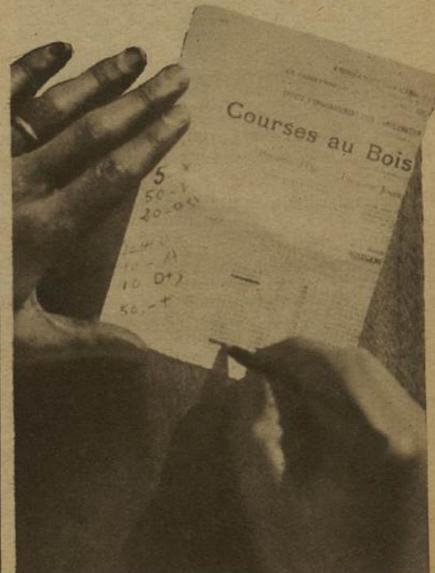
Hélas ! non.

Pour tout dire, si je ne vois pas d'inconvénient à ce que les gros books « prennent » au pesage les enjeux des pontes milliardaires ou des richissimes propriétaires, j'en trouve un très grand à ce que leurs commis, sous-commis, coureurs en prennent dans Paris. Pour le premier cas, je verrais même d'un bon œil le rétablissement du pari au livre, officiellement établi, contrôlé par l'Etat, qui ne perdrait pas ainsi le 11 %. Je sais, d'ailleurs, qu'on y pense au ministère de l'Agriculture.

Mais ce qui m'intéresse, c'est la foule des pauvres diables, des ouvriers, des employés, des fonctionnaires qui jouent dans Paris, dans les cafés, chez les concierges, qui jouent l'argent du ménage, l'argent du pain, du vin, de la viande et du lait. Ce qu'il faut, c'est chasser sans pitié, c'est traquer sans merci, les books des cafés, des loges, des administrations.

Et ce qu'il faut, c'est empêcher les autres, les gros des champs de courses, de fausser les courses, en blessant des chevaux, en achetant des jockeys, en ajoutant une incertitude de plus à la terrible incertitude du turf.

Marius LARIQUE.





(Photos Germaine Krüll)

LES VOLES À L'ÉTALAGE

CONSEQUENCE imprévue du progrès, le vol à l'étalage n'a été pratiqué qu'après la création des grands magasins. Jusqu'à 1860, date de leur fondation, aucun tribunal correctionnel n'avait eu à se prononcer sur de semblables délits.

Quand ils créaient ces maisons qui sont un des agréments de la capitale, Cognacq, Boucicaud, Laguionie se doutaient-ils que certains profiteraient de l'entrée libre dans les magasins pour piller leurs étalages fastueux ?

Assurément, non. Ils n'avaient prévu aucune surveillance. Les premiers vols dont ils furent victimes, étant de peu de valeur, ne parurent pas les émuvoir.

Presque sûrs de l'impunité, les voleurs redoublèrent d'audace et volèrent tant et si bien, qu'en 1900 des services spéciaux étaient fondés dans les grands magasins.

Six inspecteurs (d'anciens gendarmes pour la plupart) et six inspectrices (des femmes de fonctionnaires de la Sûreté) les composent. Ils sont chargés d'arrêter et de fouiller tous ceux qu'ils surprennent en flagrant délit de vol. Des armoires percées de trous dans lesquelles ils s'enferment sont pour eux des observatoires précieux.

C'est avec tact et discrétion qu'ils remplissent leur délicate mission. Leurs erreurs sont rares. Une « guêtte » de 5 % sur les marchandises récupérées active leur zèle et leur vigilance.

Aussi, ils obtiennent des résultats. Chaque année, plus de 10.000 voleuses sont appréhendées par eux.

Ce sont surtout des femmes qu'ils arrêtent. Le vol à l'étalage semble être un privilège du sexe faible. N'allons pas en conclure à l'honnêteté foncière du sexe fort. L'explication est tout autre. On dérobe presque exclusivement des vêtements féminins. Ils sont très maniables et peuvent être aisément dissimulés.

La présence d'un homme dans le rayon de la fourrure ou dans celui des manteaux ou dans celui des soieries paraîtrait insolite et attirerait l'attention des vendeurs.

Dans cette armée du vol à l'étalage, toutes les nations, à l'exception de la Chine et du Japon, sont représentées.

La Belgique, la Pologne et le Luxembourg fournissent des effectifs nombreux.

Les employés des services spéciaux, les policiers et les magistrats sont unanimes à les classer en trois catégories différentes : Les *professionnelles* ou *carreuses* dont c'est le métier de voler ; les *occasionnelles* qui succombent à une tentation trop forte et les *cleptomane*.

La voleuse professionnelle

Son allure est celle d'une austère petite bourgeoise de province qui est venue faire ses achats à Paris. Presque toujours, elle est vêtue de noir, son manteau a beaucoup d'ampleur. La mode et l'élégance sont ses moindres soucis. Elle vise à une certaine correction qui la fera passer inaperçue.

Parfois, elle porte à la main un vaste sac de cuir noir où elle engloutit les objets dérobés.

Mais, le plus souvent, elle a les mains libres. Sous son manteau et sur sa jupe, à hauteur du ventre, retenu par un cordon, elle a une sorte de poche en forme de sac, profonde de 50 centimètres environ.

Les jours de grande affluence, elle a une seconde poche par derrière.

C'est entre midi et deux heures qu'elle opère. A ce moment-là, le personnel du magasin est réduit. La moitié des employés est en train de déjeuner. Ceux qui restent sont absorbés par des essaims de dactylos et de midinettes qui profitent de l'heure du repas pour admirer les étalages, ou pour faire leurs achats.

Du rayon des robes à ceux des fourrures, des manteaux, des soieries, des chaussures, la voleuse professionnelle va et vient, repère les marchandises intéressantes et les dérobo.

Elle agit avec une dextérité qui défie toute imagination.

L'an dernier, dans un grand magasin de la rive droite, un manteau de vison, valant 30.000 francs, qui était exposé dans une vitrine du 1^{er} étage disparut sans que les vendeuses qui se trouvaient là eussent rien vu d'anormal.

La *carreuse* agit souvent en compagnie de trois ou quatre complices qui vont à un rayon où elles se font présenter des objets de prix, les essaient, discutent, questionnent les vendeurs qui, appâtés par la « guêtte », sont tout à leur présentation.

Pendant ce temps, la voleuse qui est assise auprès du comptoir, emplit son *hangouon* (sorte de poche qu'elle porte sous la jupe et entre les jambes), puis disparaît.

Quelques minutes après, ses complices quittent les vendeurs qui se seront évertués en vain à faire l'article et qui le soir s'apercevront qu'une marchandise de prix qu'ils n'ont pas vendue, a disparu de leurs collections.

Quand la professionnelle constate qu'elle a été vue pendant son opération ou quand elle se sent filée par un inspecteur, c'est une course échevelée.

Elle veut semer ses suiveurs. Elle monte des étages, en descendant, utilise l'ascenseur, le tapis roulant et l'escalier. Elle va au salon de thé, au salon de lecture, dans les cabines téléphoniques, dans les water-closets, chercher un coin où abandonner le produit de son vol.

Un métier lucratif

Si elle est arrêtée dans la rue, elle feint la plus vive surprise et, sans protester, se laisse conduire au commissariat de police où la fouille ne donne, bien entendu, aucun résultat.

Si la filature a réussi, c'est-à-dire si la voleuse sort du grand magasin avec son butin, elle s'indigne quand elle est appréhendée par l'inspectrice. Elle refuse de se rendre au commissariat et s'y fait traîner en se livrant à des voies de fait sur les agents. Ses cris et ses injures provoquent des attroupements.

Elle répond à l'interrogatoire en simulant la folie, donne un faux état civil. De domicile, elle dit ne pas en avoir à Paris. Quatre vingt-dix professionnelles sur cent prétendent être arrivées, le matin même, d'une lointaine ville de province.

La voleuse professionnelle revend les objets volés toujours aux mêmes recycleurs qui sont, pour la plupart, des commerçants d'apparence fort respectable.

Il y a quelques années, une perquisition faite par le commissaire du quartier de la Madeleine chez divers bottiers, tailleurs, fourreurs et chemisiers du VIII^e a amené la découverte de marchandises d'une valeur totale de 120.000 francs, dérobées dans deux grands magasins du boulevard Haussmann.

Aux gîtes des voleuses professionnelles, la police fait des trouvailles significatives.

Chez l'une d'elles, arrêtée il y a quelques mois, on trouvait cinq mille francs en espèces et cinquante mille francs de rentes sur l'Etat.

Avant la guerre, la police trouvait chez une mère de famille qui, en compagnie de ses filles, exerçait cette peu louable profession, une somme d'environ cent cinquante mille francs, ce qui était, pour l'époque, une véritable fortune.

On le voit, le métier est lucratif.

Mais, au dire des directeurs des grands magasins, soit à cause de la surveillance dont elles sont l'objet — la police les connaît à peu près toutes, — soit à cause des nombreuses années d'interdiction de séjour dont elles sont frappées — l'une d'elles en totalise à elle seule 115 années, — les voleuses professionnelles désertent la capitale. Elles vont exercer leur art soit dans les grandes villes de province, soit à l'étranger.

La voleuse occasionnelle

Sur 2.700 femmes arrêtées en 1927, par les services spéciaux de deux grands magasins de la rue de Rivoli, on compte plus de deux mille deux cents voleuses occasionnelles.

Ce sont des femmes d'employés et de fonction-

naires, des modistes, des couturières, des lingères, quelques étudiantes ou soi-disant telles. Contrairement à la légende, peu de femmes du monde et de très rares prostituées.

Ce n'est pas pour voler qu'elle pénètre à l'intérieur du grand magasin. Elle veut voir la qualité et le prix de la fourrure ou de la robe, ou de l'écharpe, ou du sac ou de la paire de gants dont elle a besoin et qu'elle espère pouvoir acheter un jour.

D'un rayon à un autre elle va, regardant, touchant, remuant des monceaux de marchandises qui, avec les dorures, la profusion de lumières électriques, lui disent l'opulence de la maison.

Elle désire tout ce qui est autour d'elle, mais ses moyens sont limités...

Cette écharpe qu'elle est en train d'essayer lui sied à merveille. Elle vaut trois cents francs, alors qu'elle n'a pas la moitié de cette somme dans son sac. Aucun vendeur n'est autour d'elle, un court débat se livre en elle :

« Trois cents francs de plus ou de moins, qu'est-ce donc quand on est si riche, ce n'est pas ça qui les ruinerait », se dit-elle.

Et la petite bourgeoise a tôt fait d'enlever l'étiquette et rapidement, le cœur battant, s'en va vers la station de métro la plus proche.

Mais dès qu'elle a franchi le seuil du magasin, à peine a-t-elle fait un pas sur le trottoir, qu'un homme l'interpelle discrètement et la prie de vouloir le suivre au commissariat de police.

C'est l'inspecteur qui l'a épiée et surprise en flagrant délit.

Le commissaire la fait fouiller et l'interroge. Elle ne veut pas déclinier son nom et domicile, « ce n'était pas pour moi, c'était un cadeau que je désirais offrir », répète-t-elle, pensant ainsi diminuer sa faute.

Puis tout d'un coup, elle éclate en sanglots et conte sa lamentable aventure, implore la pitié, demande le silence : « je suis une misérable, que vont dire mon mari, mes enfants ? » s'écrie-t-elle.

On vérifie son domicile et, si ses déclarations sont reconnues exactes, elle est relâchée...

Si la voleuse en est à son premier larcin, pitoyable, la direction du grand magasin ne porte pas plainte.

L'affaire en reste là.

En cas de récidive, le dénoncement aura lieu devant une chambre correctionnelle. Une peine variant de 6 à 15 mois de prison avec sursis lui enlèvera l'envie de recommencer, une nouvelle fois, ce geste indélicat.

Pour expliquer, pour excuser leurs vols, les voleuses occasionnelles donnent parfois des explications cocasses.

L'une d'elles, surprise en flagrant délit, s'écriait : « Ah zut, j'ai perdu 500 francs. J'avais parié avec une amie que je ne me ferais pas prendre. »

L'enquête confirme ses dires. Le pari avait été, en effet, engagé.

Un ancien officier de l'armée serbe, qu'un inspecteur arrêtait alors qu'il était en train d'emplir ses poches devant le rayon des cravates, lui déclarait :

« Mes félicitations, monsieur, le service est bien fait. »

Il fut condamné à six mois de prison.

Une autre fois, un consul représentant à Paris une lointaine république sud-américaine, avait omis de payer un magnifique foulard qu'il emportait dans la poche de son pardessus.

Arrêté et fouillé, il simula la plus vive indignation.

« Ah, si je tenais la canaille qui a déposé cet objet dans ma poche, s'écriait-il au commissaire et à l'inspecteur stupéfiés par une telle audace.

Mais cuisiné pendant une heure, ce diplomate indélicat finissait par avouer.

Les inspecteurs des services spéciaux ne sont pas seulement corrects et bien stylés, ce sont parfois des hommes de cœur.

Un jour l'un d'eux arrêtait un modèle qu'il avait vu dérober une paire de bas.

« C'était pour en changer, lui dit la jolie fille

en pleurant et en lui montrant deux invraisemblables loques qui lui entouraient les jambes.

Le brave homme de lui répondre en lui donnant dix francs :

— Va-t'en et surtout ne recommence pas, car tu auras affaire à moi.

La cleptomane

Toutes les voleuses à l'étalage prétendent être cleptomane.

C'est — disent-elles — poussées par une impulsion irrésistible qu'elles commettent leurs vols. Mais c'est là une excuse, un moyen de défense.

La cleptomane est une maladie rare, si l'on en croit le professeur Antheaume, médecin-chef de La Malmaison.

Un ancien chef du service spécial d'un grand magasin de la rive gauche avait aussi la même opinion. Il prétendait n'avoir pas vu en 20 ans, plus de 10 cleptomane.

Une cleptomane célèbre, c'est cette femme du monde qui avait la manie de voler des sacs à main. Elle en avait chez elle une multitude de toutes les dimensions, de toutes les formes, en veau, en porc, en maroquin, en soie, en satin, en velours, en perles.

Chaque jour, elle étalait sa collection, l'admirait et l'astiquait.

Sa demeure aurait bientôt ressemblé à un magasin de maroquinerie, si son mari redoutant un scandale ne l'avait envoyée avec ses sacs à main dans un asile d'aliénés.

Cleptomane aussi, ce prêtre dont la vie était par ailleurs édifiante et qui avait l'habitude de voler des rubans dans les grands magasins.

Cleptomane encore, ce mathématicien qui avait coutume de mettre dans ses poches tous les menus objets qui lui tombaient sous les mains.

Inutile de dire que jamais on ne poursuit de semblables délinquants.

Si une voleuse à l'étalage est enceinte ou sujette à des crises d'épilepsie ou encore atteinte de la moindre tare mentale, les grands magasins ont la sage coutume de ne pas déposer de plainte contre elle.

Le seul reproche qui pourrait leur être adressé est celui d'avoir organisé leur service dans le seul but de la répression.

Ne vaut-il pas mieux prévenir que sévir ?

Des inspecteurs en livrés, des affiches indiquant les condamnations que peuvent subir les voleurs à l'étalage pourraient empêcher certaines défaillances.

Louis F. AUPHAN.

SANS MAJORATION

appareils photographiques des grandes marques

KODAK-PATHÉ

HERMAGIS

DEMARIA-LAPIERRE

Veigtländer

PAYEMENT A PARTIR DE

30 francs par mois

Demander renseignements et catalogues franco à :

Radio Band

2 r. de Lancry - 50, r. de Bondy - PARIS (X^e)

UNE TASSE DE THÉ

Nouvelle inédite par **LOUIS ROUBAUD**

AVEC lait ou sans lait ?
— Non, merci, ni lait, ni thé, et, puisque je te retrouve après tant d'années, me voici tout naturellement sur le chemin des inévitables confidences. Verse-moi un verre de cette fine, que je devine étonnante.

— Au fait, que s'est-il passé ?

— Rien. Je me suis marié, et je n'aime plus le thé.

— Ah !

— J'ai épousé Suzanne un an après ton départ ; tu l'as appris par une lettre un peu brève : on oublie vite un ami absent lorsqu'on se croit heureux. Suzanne, tu la connaissais autant que moi : nous la rencontrions, tu te souviens, chez les Watson, où elle était demoiselle de compagnie. Un type un peu étrange, un peu troublant, une figure pâle, énergique, avec cette fierté réservée, triste, des jeunes filles jetées à l'existence sans parents, sans argent.

— Oui, tu l'indignais souvent de la voir rudoyer par Mme Watson... T'aimait-elle ?

— Non ; elle avait vingt ans, moi quarante, mais je ne suis pas un vieillard. Je lui offrais ma fortune, mon luxe, mon dévouement, mon nom. Mme Watson venait de la chasser à la suite d'une discussion futile ; je devinais qu'elle retrouverait la misère laide d'une chambre d'hôtel ; je la voyais à la recherche d'une place, économisant les omnibus, subissant de nouveaux affronts, tachant d'encre ses jolies mains ou tapotant sur un clavier de machine à écrire. Elle était pourtant née pour être reine ; je n'ai jamais rencontré chez une femme plus de noblesse discrète, de distinction familière...

— Tu le lui as dit ?

— Je lui ai dit timidement : « Soyez ma femme » ; je lui ai baisé les mains lorsqu'elle a accepté. Vraiment, Suzanne m'a donné plusieurs mois de grand bonheur. J'ai connu ensuite le doute, le désenchantement de chaque jour, les sursauts de foi, le vide du mensonge : ce fut une longue agonie, je te jure. D'abord, je n'ai pas voulu accepter l'évidence, je me suis révolté contre mes soupçons, je me suis insulté. Enfin, voilà : j'avais pris un secrétaire...

— Jean Valtier !

— Oui, un garçon intéressant ; je le traitais en ami. Peu de temps après son arrivée, j'acquis la certitude qu'il était l'amant de ma femme !

— Alors ?

— Alors, je n'avais pas de preuve, mais là, pas l'ombre d'une preuve. Suzanne ne me quittait pas, je dormais dans sa chambre, elle ne sortait que pendant la journée, et Jean Valtier travaillait toujours avec moi. Il paraissait matériellement impossible que Suzanne pût me tromper avec Valtier, et pourtant j'en étais sûr. Cette période de mon existence, je me la rappelle aujourd'hui comme un cauchemar : je vivais dans l'exaspération stupide de chaque minute, je m'attachais au moindre incident pour en déduire les pires conséquences. Quelle fièvre absurde ! Quelle tension douloureuse de tous mes nerfs ! J'en arrivai à haïr Valtier et à ne le garder jalousement à mon service que pour avoir la possibilité de me convaincre enfin. Lui, comprenait mon état d'esprit, savait mon sentiment à son égard et me détestait. Nous redoublions, moi de prévenances, lui d'empressement, je l'appelais « mon ami », il me nommait « son bienfaiteur » ; nous nous fussions entr'égorgés volontiers.

« Ici se place l'incident définitif de la tasse de thé. J'observais depuis quelque temps son manège et, de déduction en déduction, j'en arrivai à penser que Jean Valtier voulait se défaire de moi ! Comment ? Nul scrupule ne pouvait contenir ce jeune homme avide de bonheur : plusieurs fois, une phrase, un mot m'avaient dévoilé son ambition frénétique : je savais qu'il ne reculerait devant rien.

« Nous prenions chaque jour le thé, Valtier, Suzanne et moi, dans la grande bibliothèque. Réunion charmante, en vérité : nous savourions nos toasts en devisant tous trois sur quelque sujet philosophique ou sentimental ; un étranger, à nous voir ainsi cordialement réunis autour de la table, se fût difficilement imaginé le drame dont nous étions les héros.

« Je ne laissais à personne autre qu'à moi-même le soin de verser l'infusion dans les tasses. Plusieurs fois, je l'avais noté, Valtier, sous le prétexte de me servir, avait tenté de s'emparer du petit pot de

lait dont j'usais seul, j'avais toujours à temps prévenu son geste.

« Donc, un après-midi, nous nous trouvions ainsi que de coutume autour du plateau servi. Le sucrier manquait. Suzanne sonna la femme de chambre. Cette fille crut devoir excuser un oubli incompréhensible de la cuisinière ; elle apportait du sucre en poudre afin de ne pas nous faire attendre. Je fixai Valtier dans les yeux : il soutint audacieusement mon regard.

« Cette fois, je ne doutai plus, tu m'entends, ma conviction précise était faite. Il y a des pâleurs éloquentes, je te jure : sur le visage blanc de Valtier, je découvrais nettement son âme criminelle. Enfin, je le tenais, je le tenais tous les deux ; j'ignorais encore si Suzanne était la complice du misérable, j'allais le savoir ! Sans trembler, le plus naturellement du monde, avec cette force singulière que l'on trouve en soi à certaines heures culminantes de son existence, je servis le thé, je mis dans chaque tasse deux cuillerées de poudre blanche. Il me parut que nous étions réunis autour de ce guéridon pour une fantastique partie de poker où nous aurions joué sur un coup formidable notre bonheur et notre vie. Je tenais en main les meilleures cartes, aucun bluff ne pouvait maintenant me faire

« — Ne bois pas, ne bois pas !

« Il me défia. Nous restâmes cloués l'un en face de l'autre, sans un geste, sans un mot ; j'entendais à mes oreilles comme les clameurs d'une foule en délire ; mes tempes battaient la charge ; nous étions ivres tous deux d'une ivresse glaciale. Enfin, je pus articuler :

« — Assassin !

« Il me couvrit d'un regard hébété.

« — Tu as voulu m'empoisonner, tu ne m'échapperas pas !

« Suzanne s'était levée ; je la forçai à se rasseoir.

« — Laissez-nous régler nos comptes, votre amant et moi... Après, vous serez libre... Je vous sais gré de n'avoir pas suivi votre complice jusqu'au crime et d'avoir fait, sur ce point, la preuve de votre innocence.

« Alors, Jean Valtier parla :

« — Suzanne est ma maîtresse ; j'étais son amant quand vous l'avez connue ; je suis le seul homme qu'elle aime. Je partageais sa misère et nous allions mourir de faim lorsqu'elle s'est vendue à vous. Car vous êtes venu avec votre fortune, avec la tentation de votre luxe ; vous avez imaginé que cette femme serait vôtre en la payant, et, parce que vous étiez riche, vous pensiez acheter l'amour. Eh bien,



(Illustration de Rudis)
Valtier s'était jeté sur elle et lui avait immobilisé le bras.

lâcher prise, nous allions abattre les jeux. Rien n'avait été plus facile à Valtier que de mêler à la poudre quelques pincées d'un poison catégorique, mais c'était là une ruse trop simple ! Pour avoir spéculé sur ma naïveté, mon ennemi était perdu.

« — Eh bien, Valtier, votre thé va refroidir.

« Je vois encore l'expression haineuse, la contraction exaspérée de sa figure. Ce fut une minute pathétique : il prit sa tasse, remua machinalement le liquide avec sa cuiller. Il grelottait de peur ; j'avais presque pitié pour lui, tant il m'apparaissait lâche tout à coup. Enfin il capitula.

« — Décidément, non !... Un malaise... Il vaut mieux...

« J'aurais pu à ce moment me précipiter sur lui et serrer sa gorge dans mes deux mains ; mais j'abusai de mon triomphe, j'insistai cruellement, afin d'observer Suzanne dont l'attitude demeurerait énigmatique.

« — Mon cher Valtier, vous avez tort, buvez ce thé très chaud, votre malaise passera.

« A ce moment, Suzanne prit une tasse et, rapidement, la porta à ses lèvres avant que j'aie pu faire un mouvement. Valtier s'était jeté sur elle et lui avait immobilisé le bras.

Suzanne m'a prévenu quand vous avez cherché un secrétaire ; c'est par elle que je me suis présenté ici et que vous m'avez agréé dans votre maison !

« Je haussai les épaules.

« — Ce n'est pas elle qui t'a donné le poison ; tu vas payer maintenant ; tu vas être arrêté, emprisonné, car tu n'es qu'un bandit, un sale bandit !

« Il ne répondit pas. Mais, portant d'une main ferme la tasse de thé à ses lèvres, il la vida d'un trait.

— Suicidé ?

« Non ; le sucre n'était pas empoisonné. Jean Valtier n'était pas un assassin. Nous avions été victimes tous deux d'une suggestion réciproque. Je l'imaginai préoccupé de ma mort. Il pensait, lui, que je cherchais à le tuer et que j'avais mis moi-même à son usage du poison dans le sucre.

« Suzanne et Valtier partirent ensemble ; ils connurent quelques semaines l'exaltation des grandes passions. J'ai su depuis qu'ils s'étaient séparés, car ils n'avaient pas d'argent, et l'amour s'entretient au feu de la cuisine.

« Et voilà pourquoi je n'aime plus le thé ! »

FIN

Dans notre
Bibliothèque

HORS LA LOI

L'extraordinaire histoire de Rougé le braconnier

par René Métayer (1)

RENÉ Métayer n'est pas un écrivain. son style, souvent incorrect est d'une gaucherie déconcertante. Mais ces maladresses de langage, cette absence indéniable de talent confèrent à l'œuvre un caractère d'authenticité qui la rendent plus attachante que les biographies romancées les mieux fabriquées. L'histoire de Rougé le braconnier nous est ainsi contée sans aucun artifice littéraire, mais cette histoire est trop émouvante pour que nous songions à nous en plaindre. Rougé a grièvement blessé deux gendarmes qui l'avaient surpris en flagrant délit de braconnage. Ce paysan de la Sarthe s'enfuit dans les bois comme un « bandit » corse qui prend le maquis. Soutenu par ses amis, vivant de fruits et de gibier, il échappe, pendant plusieurs années, aux poursuites des gendarmes. Trahi par une femme, il est enfin livré à la justice et meurt misérablement à Cayenne.

Cette existence de bête traquée, les ruses qu'invente ce paysan mané pour déjouer les embûches de la gendarmerie, ces poursuites dramatiques dans les bois et dans les marais, quel merveilleux scénario de film d'aventures !

LA CABINE 19

par J. Ironside (2)

Traduit de l'anglais par Miriam Don-Desportes

Un roman policier comme il s'en publie chaque mois des douzaines en Angleterre et en Amérique. L'action assez bien agencée, est jûchement ralentie par une intrigue sentimentale, qui présente bien peu d'intérêt pour le lecteur, pressé avant tout de découvrir la clef de l'énigme et le nom de l'assassin. Il y a toujours pour lui une ressource, évidemment : c'est de sauter des pages...

LE DIPLOMATE ASSASSINÉ

par Peter Oldfeld (3)

Traduit de l'anglais par Odette Raimondi-Matheron.

L'imagination des romanciers anglo-saxons ne respecte rien : Genève, asile de la Société des Nations, a fourni à M. Peter Oldfeld le cadre d'un drame policier ténébreux à souhait, où les espions, les diplomates et les journalistes s'affrontent en de sanglantes luttes. Le roman est amusant — mais l'auteur parait oublier que la naïveté du lecteur a des limites. L'invasiblance de certains épisodes est par trop flagrante. Dieu merci ! les intrigues internationales ont rarement le dénouement tragique qu'imagine M. Peter Oldfeld, et les pires détracteurs de la Société des Nations n'ont jamais prétendu que Genève était un effroyable coupe-gorge.

AUX USINES DU PLAISIR

par Maurice Verne (4)

Quel spectateur n'a rêvé de pénétrer dans les coulisses des Folies Bergère ou du Casino de Paris ? Voilà désormais un rêve facile à réaliser. M. Maurice Verne nous guide dans ces fameuses « usines du plaisir », parmi le peuple des girls et des machinistes ; il nous initie à la vie secrète du music-hall, il nous introduit dans la loge des grandes vedettes et nous montre Mistinguette eneshabillé et Maurice Chevalier en pantoufles. Il connaît sur chaque étoile, une histoire comique ou dramatique. Lisez « le Roman de Régine Flory » ou le « Destin de Gaby Deslys »...

(1) F. Lanore, édition.

(2) Collection Le Masque, Librairie des Champs-Elysées.

(3) Collection Le Masque, Librairie des Champs-Elysées.

(4) Editions des Portiques.



VILLIOD, DÉTECTIVE

35^e année

37, boulevard Malesherbes, PARIS-8^e

Tél. : ANJOU 05-69



La Bourse des voleurs.

NOUS voici arrivés, me dit mon compagnon qui avait respecté mon silence, durant que j'évoquais notre curieuse rencontre.

Ce fut, dès l'abord, cette odeur intolérable de grillon qui me prit à la gorge. *Dish and chips*, poisson et frites, lisait-on sur les vitres enfumées de la boutique où nous entrâmes dans une rue transversale de Petticoat Lane. Des pauvresses et des enfants loqueteux venaient au comptoir, donnaient quelques pence et emportaient chez eux, dans un papier gras, le repas de la journée. Pas de vaisselle à faire pour la femme, c'est tout bénéfique pour elle.

Mon compagnon poussa une porte dans le fond de la boutique et la referma soigneusement derrière lui. Il paraissait connaître à merveille les aîtres.

Nous traversâmes une cour où mâchefer et épluchures de pommes de terre s'amalgamaient en une boue noirâtre. Puis, m'ayant pris par la main, il me guida à travers un amoncellement indescriptible de vieux cercles de barriques, de tuyaux de plomb, de bidons d'essence, de boulons de fer rouillés et de madriers. Nous entrâmes dans une sorte de garage prenant jour par la verrière sale du toit. Une lumière avare donnait aux visages une coloration glauque. Une trentaine de personnes environ, assises sur des bancs disposés le long des murs, ou debout, semblait prendre des notes, pendant que, juché sur une lourde table centrale, un gros homme chauve, des lunettes à branches d'or sur un nez couperosé, vociférait des chiffres et des noms.

Personne ne parut faire attention à nous. Du moment que nous étions parvenus sans encombre jusque là, c'est qu'on avait affaire à des amis...

— Ceci, me dit à voix basse mon compagnon, est la Bourse aux objets trouvés.

Il eut un sourire pâle :

— ... trouvés, en y mettant de la bonne volonté, dans Londres et dans sa banlieue, à l'exception des bijoux qui ont leur Bourse à part, en pleine Cité à une centaine de yards de saint-Paul. Des gentlemen que vous voyez écrire sont des receleurs ou leurs commis. Ils n'ont pas besoin de voir les « occasions ». Ils ont confiance en Dickie. Il n'y a pas d'exemple que Dickie ait trompé sur la qualité ou sur la valeur marchande de celles-ci. Dickie est celui qui est sur la table. Il annonce ce qu'il y a sur le marché et le prix. Les noms qu'il emploie sont des noms convenus entre lui et les acheteurs. Ils indiquent les endroits où sont stockées les marchandises et la qualité de celles-ci. Le certificat d'origine aussi a son importance. Des robes et de la lingerie « trouvées » dans les magasins du Strand ne sauraient être comparées à celles de Berwick Street dans le Soho. On ne fait que le gros ici. Les « occasions » sont unies en lots. Tout est adjugé aux enchères. Dickie connaît son monde. Il n'y a jamais de contestation. Celui à qui un lot est adjugé inscrit un numéro d'ordre et son prix en regard. Il remet, en fin de séance, sa fiche à Dickie. Il n'a plus à s'occuper de rien. Dickie ou une de ses « secrétaires » — car il a deux secrétaires, une allemande, polyglotte, qui a eu des nuis à Hambourg pendant la guerre — passent encaisser quelques jours après. Tous les voleurs de Houndsditch sont forcés de s'affilier à son syndicat. Il n'y a pas d'exemple que



Le marché dominical de Petticoat Lane

l'un d'eux ait pu travailler seul. D'ailleurs, il ne s'y risquerait pas. Avant d'être mis aux enchères, les objets qui comportent un maquillage sont camouflés, grâce à Dickie, par des opérateurs spécialisés dans cette partie.

— Quelles sont les origines de Dickie, demandai-je.

— Les avis sont partagés, me dit mon interlocuteur. Suivant l'opinion la plus répandue, il serait né à Manchester et aurait tenté la fortune dans le Sud africain. Il habite dans le Nord-Ouest de Londres, à Hampstead, à l'entrée du parc, un charmant cottage et possède deux autres maisons, qu'il a divisées en *flats* (appartements) très bien loués, dans Spaniards Road. C'est vous dire qu'il a une belle fortune.

« Il va de soi qu'on ignore à Hampstead et son sobriquet de Dickie et la petite industrie à laquelle il se livre. Les habitués du vieux Jack Straw's Castle (une taverne historique d'Hampstead) où il lui arrive d'aller boire, *to the tap* (au robinet), son verre de stout, le considèrent comme un vraiment très respectable personnage. Il est veuf et j'ai entendu dire qu'il avait deux grands fils se livrant à l'élevage en Australie... »

Mon compagnon en était là de ses explications quand l'un des enchérisseurs, l'ayant pris à part, échangea quelques mots avec lui. Il paraissait tout à fait en pays de connaissance.

— Peu de choses, aujourd'hui, dit-il, en revenant vers moi. Les meilleures enchères ont été à un lot de 10.000 timbres de 2 pence 1/2 du *Postal Union Congress London* « trouvés » dans divers Post-Offices du West End et en à une trentaine de valises, dont douze en peau de porc, provenant des gares de Charing-Cross et de Victoria. Pas d'autos ni de gramophones aujourd'hui. Les affaires sont calmes. Si vous voulez, maintenant, allons...

Nous nous en fûmes, aussi naturellement que nous étions venus, guettés, au passage, par l'écœurante odeur du poisson et des frites, marinant dans la graisse de bœuf.

Une fois dehors, mon compagnon me confia : — J'ai bien peur que la « Bourse » doive changer de local. La troisième fois depuis dix jours. La personne avec qui je me suis entretenu tout à l'heure, ne m'a pas caché que le propriétaire de cette friterie, où Dickie réunit ses

clients, avait reçu à deux reprises la visite d'un *steuth* (détective ou agent de la sûreté, en argot).

— Et où ces honorables commerçants écoutent-ils leurs marchandises, questionnai-je ?

— Dans des boutiques de Whitechapel ou des hangars de West India docks connus des marchands ambulants du Caledonian Market, notre marché aux puces, ou de quelques acheteurs marrons de la Cité. Beaucoup de marchands ambulants du marché dominical de Petticoat Lane s'y approvisionnent aussi.

— Y a-t-il longtemps que Dickie se livre à ce trafic rémunérateur ?

— Depuis la guerre. On assure qu'il jouit de complicités un peu partout, ce qui assure son impunité. De toutes les bandes de voleurs qui se sont partagés Londres en secteurs, il n'en est pas une qui soit en rapport direct avec lui. Un tissu serré d'intermédiaires fait la liaison. C'est là qu'est sa force.

— Et ces deux boys avec qui je vous ai rencontré, ce matin, dans Commercial Road, ils sont aussi du métier ?

Mon compagnon eut une moue de dédain :

— Eux, ils crèvent de faim. Songez donc, ils vendent des jetons pour les appareils à cigarettes. Vous savez que la vente du tabac est interdite, après 8 heures du soir, dans les magasins. Alors on est forcé d'avoir recours aux automatiques. Mais la police a l'œil. C'est un business sans avenir. Les jetons pour les compteurs à gaz rendaient davantage. Ils étaient fabriqués avec de la glace agglomérée, ce qui fait que, lorsque, l'employé passait, il ne trouvait que de l'eau dans le compteur. Cela semblait assez normal. Mais la Compagnie s'en émut. Elle ouvrit une enquête. Un des usagers de ces jetons fit des aveux. La vie est dure pour les inventeurs...

« Il n'en va pas de même du métier de pick-pocket. Il arrive encore à nourrir son homme. Aux portes des banques, on parvient à réaliser d'assez jolies recettes avec les clients qui en sortent, malgré l'emploi de plus en plus grand des chèques comme moyen de paiement. Il suffit, pour cela, d'une mince lame de rasoir habilement déguisée entre le pouce et l'index. C'est l'enfance de l'art, avec ce petit instrument, dans une bousculade, de découper adroitement



SECRET

la poche où se trouve le portefeuille. Ceci fait, on n'a plus qu'à le cueillir et le faire passer habilement à un complice pour que le policeman alerté ne trouve rien sur vous.

« Sur les impériales de bus, aussi, derrière un journal protecteur ou sous la couverture qu'on développe au-dessus d'une banquette, quand il pleut, il y a moyen, pour des mains exercées, d'occuper leur temps utilement.

« Vous avez vu ces hommes sandwiches qui à Piccadilly Circus, à la sortie des théâtres, promènent, sur leur ventre ou sur leur dos, des paroles d'édification rappelant aux habitués des lieux de plaisir que le péché conduit directement en Enfer et qu'ils doivent prendre souci de leur âme.

« C'est un des spectacles les plus pittoresques de Londres. Méfiez-vous comme de la peste de ces saintes gens. J'en ai connu un qui se retirait rarement sans un collier, un pendentif ou une montre. Il lui arrivait, parfois, de se contenter d'une fourrure. Il s'abritait derrière une pancarte sur laquelle on lisait :

The wage of sin is Death.

Le salaire du péché est la mort.

« Nos monts-de-piété sont tout ce qu'on peut rêver d'accueillant pour ces objets. Pas de papier d'identité à fournir — aucune formalité. Ce sont les meilleurs collaborateurs des receleurs et des voleurs. Nous avons un trop grand respect, chez nous, de la personnalité humaine pour nous inquiéter auprès d'un gentleman qui veut se débarrasser d'un bibelot, de la provenance de celui-ci.

Ce fut dans la soirée que je devais visiter le *pub* le plus curieux du quartier des Docks : *Ce Railway Tavern*, tenu par Charley Brown, dont s'entretiennent, dans la solitude de l'Océan les marins des deux hémisphères...

Jacques DYSSORD.

(A suivre.)



La Bourse aux objets trouvés.

LA VIE DE MICHEL BILLON

QUE de procès perdus par un plaideur convaincu de l'excellence de sa cause ont provoqué, dans un geste de colère instantanée ou par une vengeance lentement méditée, d'épouvantables réactions !

Procès de murs mitoyens, de servitudes contestées, revendication d'héritages, sans parler des innombrables conflits d'ordre personnel, procédure de divorce, garde d'enfants, fixation de pension alimentaire, la liste est longue de tous les crimes qui ont ensanglanté les murailles mêmes des Palais de Justice, la porte des audiences, où quelques instants auparavant avait été rendue la sentence...

Perdre un procès que l'on croyait bon — est-il un plaideur qui trouve sa cause mauvaise? — est un affreux événement. On faisait confiance à la Justice pour sanctionner le droit et confondre l'Iniquité, et la Justice, dans une trahison, se dérobe. M. Prudhomme dirait que par bonheur ce sentiment d'amertume est compensé par l'allégresse du vainqueur et que le sourire de celui-ci fait oublier les larmes de celui-là.

Mais il faut se méfier de la colère agissante d'un plaideur...

L'attentat de Billon qui, le 13 décembre 1789, à Senlis fit vingt-six morts et quarante et un blessés à sa cause première dans la perte d'un procès...

L'horloger de Senlis

Michel Billon avait cinquante ans : c'était un petit homme grêle, à l'œil vif, au cheveu rare, le visage troué par la petite vérole. Il n'était point sot, parlait peu et montrait, lorsqu'il le voulait, qu'il avait de l'esprit et qu'il savait méchamment s'en servir... Au demeurant, très poli avec sa clientèle.

Car Michel Billon tenait boutique d'horloger à Senlis, à l'angle des rues du Châtel et de la Tonnellerie. Chaque soir il faisait sa partie au café avec son vieil ami, son unique ami, l'imprimeur Desroques.

L'horloger n'était pas heureux : sa femme, excellente ménagère, était aussi honnête que stupide ; elle était laide et bonne. Le mari, disait-on, passait sur elle sa méchante humeur, mais l'épouse soumise acceptait les rigueurs de l'époux à la manière d'une épreuve que lui aurait envoyée le ciel et qui lui procurait un petit goût de martyre.

Les voisins entendaient bien, de temps à autre, le bruit des bourrades conjugales. La passivité de la victime ne donnait aucun aliment à la fougue cruelle de l'horloger qui se lassait d'infliger des coups si parfaitement accueillis.

Au printemps de 1788, la figure de Michel Billon s'allongea un peu plus ; au café, il cessa de lancer ces quelques boutades qui l'avaient fait justement redouter. La force de l'habitude l'amenaît encore chaque soir à rejoindre l'ami Desroques, mais il ne prenait plus de plaisir aux cartes et il s'abandonnait souvent dans une méditation douloureuse et qui inquiétait fort l'imprimeur.

«... Je voudrais, disait Desroques, lui trouver une distraction qui le décidât...» L'imprimeur eut alors l'idée de faire entrer l'horloger dans la compagnie de l'Arquebuse.

Les compagnons de l'Arquebuse

L'Arquebuse était une vieille société qui groupait les bourgeois de Senlis et même quelques membres de la petite noblesse. Elle avait des privilèges honorifiques ; Billon pourrait s'y faire quelques relations intéressantes ; dans ce milieu agréable et vivant, ses idées noires disparaîtraient.

Certes, l'accueil que Michel Billon fit tout d'abord aux propositions de l'imprimeur eût découragé plus d'un ami :

« Que voulez-vous que j'aie faire dans ces amusements et ces parades ? »

« Pensez-vous vraiment que je ferais belle figure, parmi ces messieurs de l'Arquebuse, l'habit écarlate, l'épée dorée au côté et l'épaulette à graine d'épinards ? »

« Vous le croyez ? »

Et, ricanant, Michel Billon avait l'air de se moquer de l'offre amicale de Desroques. Celui-ci insista tellement que l'autre finit par céder. Il porta sa candidature à l'Arquebuse. Comme il avait la réputation d'un très honnête commerçant, on oublia qu'il n'avait pas l'esprit charitable. Les « arquebusiers » pensèrent qu'en l'admettant dans leur groupe ils seraient à l'abri de ses traits ; Michel Billon fut reçu au premier tour ; la compagnie était cependant assez fermée. On fêta sa réception : il se montra plein d'entrain, et pour la première fois on vit rire franchement l'horloger de Senlis...

Hélas ! la chicane devait compromettre une si heureuse transformation.

La dette de l'aubergiste

Michel Billon avait prêté à un aubergiste de Senlis 2.400 écus, avec intérêt à dix pour cent. Comme gage, il avait reçu deux montres en or et plusieurs pièces d'argenterie. Son débiteur ne l'ayant pas remboursé à l'échéance, Billon l'avertit qu'il ferait procéder à la réalisation publique de son gage d'or et d'argent...

L'aubergiste le laissa s'enfermer avec ses menaces et, à la veille de la vente, par l'intermédiaire d'un homme de loi, il lui fit offrir le remboursement de ses écus et de ses intérêts, mais calculés au taux légal de cinq pour cent seulement.

Billon refusa l'offre ; il s'en tenait aux termes de la convention ; il exigeait ses dix pour cent ; le débiteur lui fit des offres réelles ; la vente publique ne pouvait avoir lieu... L'horloger maladroit décida d'intenter un procès, qui était perdu d'avance, les juges ne pouvant reconnaître d'autre taux d'intérêt que celui fixé par la loi elle-même... Le plaideur s'entêta dans sa procédure ; son adversaire eut beau jeu de le représenter comme un usurier. Michel Billon perdit sa cause, supporta les dépens et s'entendit reprocher par la ville d'employer des procédés malhonnêtes...

La cure merveilleuse opérée par l'ami Desroques était anéantie : l'horloger retomba dans sa première cellule. Un événement plus grave

qui construisit une machine infernale par dépit d'un procès perdu.

encore, et qui était la conséquence directe du procès, le rendit fû et le poussa à commettre son crime.

Exclu

Le chevalier de Lorme, ancien gendarme de la garde, maître particulier des eaux et forêts de Senlis, commandait la compagnie de l'Arquebuse. Il avait des principes et ne plaisait pas avec l'honneur... Dès qu'il connut le procès de Billon, ce vieux militaire ne toléra pas plus longtemps la présence, dans ce groupe qu'il commandait, d'un usurier, qui venait de recevoir un soufflet des juges.

On eut beau lui dire que tel n'avait pas été le rôle de Michel Billon, que le taux de dix pour cent auquel il avait prêté n'était pas celui qu'employaient les usuriers professionnels, que l'horloger, en réalité, avait été trompé par un débiteur sans parole, rien n'y fit : le chevalier de Lorme décida d'exclure sur le champ Michel Billon de l'Arquebuse, et, en séance secrète, la radiation fut prononcée.

Michel Billon n'en avait pas été prévenu ; le dimanche suivant, lorsqu'il se présenta au jardin de l'Arquebuse, on lui ferma la porte au nez... Il demanda des explications ; on lui révéla l'humiliante mesure qui l'avait frappé. En vain il



L'attentat de Senlis.

sollicita qu'elle fût, pour la forme, rapportée, s'engageant à donner aussitôt sa démission, pour n'avoir pas à subir, après l'affront des juges, celui de ses compagnons. Rien n'y fit ; le chevalier de Lorme ordonna à ses gens de le jeter dehors.

La rage au cœur, l'horloger rentra chez lui ; il pleura, cria, se roula sur le parquet de colère, comme un enfant emporté dans son caprice ; il frappa un peu plus fort, son épouse, plus soumise... puis, il reprit son travail, et, par les fenêtres entrebâillées, les voisins d'en face pouvaient l'apercevoir penché sur sa loupe et manipulant de petits rouages et de fines aiguilles... Il travaillait nuit et jour et de temps à autre se frottait les mains ; un sourire sarcastique errait sur ses lèvres pâles... Michel Billon préparait sa vengeance.

La machine infernale

Les événements nouveaux agitaient Senlis : la milice nationale s'organisait et les assemblées, les clubs, à l'image de Paris : tant d'hommes réunis si souvent, la belle occasion pour le petit horloger, qui vivait de sa haine, de se venger en bloc de tous, car il avait groupé toute la ville sous le signe de sa haine.

Desroques, seul, continuait à rester son ami. Il avait bien songé à tuer M. de Lorme, dans une chasse, par exemple ; il est si facile d'être un tireur maladroit, mais il n'aurait pu goûter pleinement la joie âpre de la vengeance s'il avait réalisé le crime sous le couvert d'un geste imprudent. Et puis d'autres compagnons de l'Arquebuse avaient appuyé sa radiation... il fallait un châtiment collectif, qui frapperait les innocents et les coupables, mais dont l'injustice même serait un délicieux réconfort.

Et Michel Billon se mit sérieusement au travail : en juillet 1789, de lourdes caisses arrivèrent dans la maison de la Tonnellerie : Billon les fit porter dans la chambre qu'il occupait seul... et puis des madriers, des solives... La femme de l'horloger essaya bien, avec un sourire niais, d'interroger Michel, qui lui ordonna de retourner à son fourneau et de cesser ses questions indiscretes.

Toutefois, un matin, l'ayant vu astiquer des canons de carabine, elle l'interrogea :

« Les ennemis répondit-il, vont bientôt envahir la France ; un bon citoyen doit se tenir prêt pour le jour de la lutte... »

Epouvantée, la malheureuse femme regagna sa cuisine, et songea, en laissant tourner la saucette, aux malheurs prochains qui devaient désoler la patrie.

Des travaux singuliers s'accomplissaient dans la maison de l'horloger : la porte de la chambre fut trouée de coulisses mobiles, sortes de créneaux par lesquels pouvait passer un canon de fusil. Sur le parquet de la pièce, démonté, fut posée, scellée dans le plâtre, une énorme caisse ; les persiennes, trouées comme la porte, étaient transformées en meurtrières...

De juillet à décembre, les préparatifs occupèrent Michel Billon. Six mois d'un travail intense n'avaient pas atténué la rage qui l'animait. Il attendait maintenant le couronnement de ses

efforts : le 13 décembre, une grande fête devait avoir lieu pour la bénédiction des deux drapeaux donnés à la Milice Nationale par son député, le duc de Lévis.

Le cortège du 13 décembre

Un immense cortège était rassemblé, qui devait partir de l'hôtel de ville pour se rendre à la cathédrale.

Deux itinéraires s'offraient : l'un, plus rapide, à travers des rues étroites, la rue du Grenier-aux-Poils et la rue de la Treille, l'autre par la rue aux Fromages, la rue du Châtel, voie large, bien bâtie...

Au moment où le cortège allait s'ébranler, on vit un petit homme s'approcher de M. Hamelin, commandant la deuxième division de cavalerie, sous-aide-major de la Milice Nationale, écuyer de S. A. R. Mme Adélaïde de France. Il paraissait s'intéresser vivement à l'itinéraire qui serait choisi. C'était Michel Billon.

« Que faites-vous là ? lui dit M. Hamelin, Pourquoi n'êtes-vous pas en costume et dans une compagnie ? »

Après ce qu'ils m'ont fait à l'Arquebuse pour mon maudit procès, ce n'est pas possible... Mais par où donc allez-vous passer ? Est-il vrai que vous ne prendriez pas le beau chemin, la rue du Châtel ? La rue est large ; tous les marchands,



Michel Billon.

On entendait les roulements du tambour, les cris joyeux des enfants qui précédaient la troupe. Michel Billon, posté derrière ses persiennes, hale-tait de joie... Le cerveau bouillonnant, il déclama les poèmes que dans la nuit sa muse délirante lui avait inspirés :

« Je serai grand comme l'Éternel... »

« Je serai comme toi terrible dans mes vengeance... »

Les phrases étaient écrites en grosses lettres sur des feuilles éparées :

« Vous entrerez avec la fureur des lions »

« Et vous serez foudroyés comme des mou-chérons... »

Et dans l'égarément de sa raison, l'homme d'esprit avait eu soin de tracer cette épigramme plaisante :

« Ci-gît Raoul-Michel Billon, horloger de son état, fou de sa profession et non pas de sa femme... »

Il éclata de rire, prenant lui-même plaisir à ces fantaisies... Mais déjà le cortège s'apercevait : « Les voilà », rugit-il ; il prit une arquebuse, ferma la porte qui donnait sur l'escalier et il attendit...

Le détachement de la cavalerie nationale avait passé... Dans le plus bel ordre s'avancèrent les compagnons de l'Arquebuse... un coup de feu retentit ; fauché par une balle un des tambours, nommé Cambrome, s'écroulait... un second coup de feu : M. Leblanc, avocat, fils du député à la Constituante, était atteint à la poitrine et au bras.

Ce fut une affreuse panique : on ne savait pas encore d'où partaient les balles. Un tonnelier, Henri Spère, aperçut la fumée des coups de feu sortir de la fenêtre de l'horloger. Il monta dans sa chambre, prit son fusil et logea une balle dans la persienne dont les feuillettes volèrent en éclats.

Michel Billon apparut alors à la foule... Le commandant de la Milice donna l'ordre d'enfoncer sa porte. Des coups de feu partirent à nouveau faisant de nouvelles victimes.

M. Hamelin était à la tête des assiégeants : la porte forcée, la maison fouillée dans tous ses coins, la troupe monta au premier : Billon était barricadé dans sa chambre... A coups de hache, on fit sauter les derniers obstacles... Billon tiraient encore et ses balles portaient. Au moment où il allait être pris, des flammes jaillirent ; la mystérieuse caisse scellée dans le parquet était l'infernale machine. Les poutres s'entre-choquèrent et, dans un épouvantable fracas, au milieu des flammes, la maison s'effondra...

Vingt-six morts, quarante et un blessés : ni Fieschi en 1836, ni Orsini, vingt-deux ans plus tard, n'obtinrent un aussi beau tableau de chasse.

Le petit horloger de Senlis, débouté par les juges, baffoué par ses compagnons de l'Arquebuse, pouvait être fier de lui ! Il avait trouvé la mort, comme il l'avait souhaité, et il avait eu la joie suprême d'abattre d'une dernière balle, avant de mettre le feu à la mine, son ennemi juré, le chevalier de Lorme.

Jean MORIÈRES.

**UN LIVRE FORMIDABLE
UN LIVRE CURIEUX
destiné à faire sensation**

L'ANTICHAMBRE DE LA MORT

PAR

Jean GOLDSKY

EXTRAIT DE LA TABLE DES MATIÈRES

Le rendez-vous.

Une fauve.

Les dingos tragiques.

Les innocents.

Des coupables qui sont d'honnêtes gens.

Gredins authentiques.

Et quelques autres.

L'homme nu.

Une parenthèse.

Ceux du diable.

Sancta Simplicitas.

L'odyssée du Docteur Bougrat.

Forçats.

L'anthropophage.

Mam'zelle.

La confession d'un bandit.

L'affaire Métivier.

Prix net : 15 francs

En vente partout et envoi franco recommandé contre mandat de 16 fr. 50
(Etranger : 18 fr.) adressé à

L'AGENCE PARISIENNE DE DISTRIBUTION
8, rue du Croissant - PARIS (2^e)

Compte chèques postaux Paris 579.07



A TRAVERS LE MONDE

Une agence matrimoniale nouveau genre

La Haye, juin 1929.

M. Lucas, le chef de la police des étrangers, à La Haye, vient de découvrir une agence matrimoniale qui, certes, ne manque pas d'originalité.

En Hollande, comme dans beaucoup de pays protestants, la réglementation de la prostitution n'existe pas. Ce qui, évidemment, ne veut pas dire que dans ces pays il n'y ait ni maisons de tolérance, ni demoiselles du trottoir. Mais, alors que la police se trouve désarmée devant la prostitution indigène tout individu de nationalité étrangère, se livrant à la débauche ou y trouvant ses moyens d'existence, est impitoyablement expulsé. De même la présence, dans les maisons closes, de pensionnaires d'une nationalité étrangère, est strictement interdite.

Or, il est un fait que, dans ce genre d'établissements, les étrangers sont particulièrement recherchés : le produit étranger faisant prime, tout autant sur le marché que sur le trottoir. Dans certaines villes, notamment à La Haye, surtout pendant la saison, la profession doit être rémunératrice, de sorte que, malgré la surveillance de la police, de nombreuses demoiselles, belges, françaises, allemandes, ne manquent pas de faire la concurrence à celles du pays.

Ce qui n'est pas sans un certain danger, la jalousie de métier ne perdant jamais ses droits. Dès qu'une demoiselle étrangère opérait dans un certain rayon, elle se voyait immédiatement dénoncée par ses concurrentes, fortes de leur privilège.

C'est alors qu'un nommé X., d'origine belge, eut l'idée géniale d'arranger la situation de ces pauvres exclues en leur procurant la nationalité néerlandaise. Le moyen était tout simple, mais il fallait le trouver. Dans l'occurrence il suffisait d'un mari de nationalité néerlandaise, la femme acquérant par le mariage la nationalité de son mari.

Monsieur X... établit donc une véritable agence matrimoniale, à l'usage quelque peu spécifique que nous avons exposé. Il sut recruter ses candidats à marier dans le monde des camelots, distributeurs de prospectus, hommes-affiche, marchands de crème-glace et autres vagabonds de ce genre qui, moyennant rétribution, n'hésiteraient pas à endosser une légitime épouse que, d'ailleurs, ils n'auraient nullement à leur charge. D'autre part, pour la somme modique de cent florins, à peine mille francs en monnaie française, notre agent matrimonial s'engageait à procurer à ces demoiselles, non seulement une nouvelle nationalité qui leur permettrait d'exercer à l'avenir leur profession sans risques ni périls, mais encore un mari peu difficile pour l'exercice de ses droits conjugaux.

En effet, après le passage — indispensable — devant l'officier de l'état civil, chacun des deux nouveaux mariés pouvait s'en aller de son côté, vaquer à ses propres affaires. Le marié palpaient un maigre pourcentage des mille francs, que l'agent matrimonial avait empochés à titre de commission. Il est vrai qu'il avait toujours la chance, un beau soir, en vendant sa crème-glace ou en distribuant ses prospectus au bord d'un trottoir, d'y rencontrer sa légitime moitié, dans l'exercice d'une profession que, cette fois-ci, plus personne ne saurait lui disputer.

Le verdict de l'affaire Jakoubovski

Berlin, juin 1929.

La Cour d'Assises d'Insterburg a prononcé son verdict dans l'affaire Jakoubovski, que Détective a exposé dans son dernier numéro.

August Nogens a été reconnu coupable d'avoir assassiné le petit Ewald et condamné à la peine capitale.

Sa mère a été condamnée à 9 ans de réclusion dans un Zuchthaus.

Son frère, comme mineur n'a eu que quatre ans de prison.

Le valet de ferme Blover sera un an et demi de Zuchthaus pour faux témoignage.

En ce qui concerne la culpabilité de Sakon-Bornus exécuté en 1925, le verdict déclare que pour faire la lumière complète — si c'est encore possible — la révision de son procès est nécessaire. La Cour trouve que des présomptions graves pèsent sur Jakoubovski, mais la question de sa culpabilité reste ouverte.

Un voleur paradoxal

Rome, juin 1929.

Quand un cambrioleur s'introduit de nuit dans un appartement, c'est, en règle générale, pour s'emparer de certains objets ayant plus ou moins de valeur, dans un esprit de lucre, comme disent les juristes.

Un voleur qui force une serrure ou brise les carreaux pour apporter à sa... victime certaines choses, serait un être paradoxal, contradictoire, impossible.

Et pourtant, il existe ; témoin l'aventure arrivée récemment à l'ingénieur milanais Roaoef.

M. Roaoef alla un soir au cinéma, situé Corso Vittorio Emanuele. Craignant les pickpockets il prit son portefeuille de la poche de son veston et le mit dans la poche-revolver du pantalon. Le portefeuille contenait 200 lires et 10.000 lires de valeurs. Mais pour son malheur ce geste n'échappa pas à la vigilance d'un voleur qui s'est spécialisé dans le rayon des cinémas.

L'ingénieur constata, en sortant, qu'à la place du portefeuille et de la poche il n'y avait qu'un grand trou...

Consterné par la perte de son argent et encore plus par la disparition de certains papiers très importants que contenait son portefeuille, l'ingénieur rentra chez lui et... trouva la porte de sa maison ouverte, la serrure brisée et dans l'appartement des traces visibles d'un cambriolage.

Un malheur ne vient jamais seul, pensa l'infortuné. Mais quelle ne fut pas sa stupeur quand il s'aperçut, en examinant de plus près les lieux, que rien n'y manquait et que par contre, sur son bureau était posé... son portefeuille ! L'argent, naturellement, avait disparu, mais les documents et les papiers d'affaires étaient intacts.



Anna Szeman, femme de chambre, qui tua sa maîtresse Mrs Dorothy Marhs Snyder bien connue dans la société de Cleveland. Les agents de police présentent les trois couteaux qui ont été trouvés après le drame, souillés de sang. Avec lequel Anna a-t-elle mortellement blessé Mrs Dorothy ?

Un enfant qui se défend

Chicago, juin 1929.

Tandis que Billy Stepler, âgé de trois ans, était en train de jouer bien sagement devant la maison de ses parents, Mrs Hudgeroi, une femme d'un certain âge, atteinte de déséquilibre mental, s'empara de l'enfant, monta en autobus et emporta sa proie dans son logement situé dans un quartier éloigné de la ville. Elle le garda pendant plus de vingt-quatre heures, mais l'enfant ne cessa de protester et de pleurer, tant et si bien que la voleuse fut obligée de le remettre en liberté. Elle abandonna Billy à son sort dans une rue voisine, où deux jeunes filles qui passaient le recueillirent et le menèrent au poste de Hudson Street. Après avoir prévenu la mère, la police se mit à la recherche de la coupable. « Billy n'a que trois ans, mais c'est un gosse intelligent ! emmenons-le ! » s'écria la maman. Et, en effet, Billy fit preuve d'une mémoire et d'un sens de l'observation tout à fait remarquables. Comme ils passaient dans la rue on habile Mrs Hudgeroi, il s'écria : — Voilà où j'étais ! La police se rendit immédiatement au poste... Mais Billy insista, les agents firent une perquisition et découvrirent des vêtements appartenant à l'enfant... Mrs Hudgeroi n'eut plus qu'à avouer sa faute et à confirmer l'identification de sa trop perspicace victime.

Des chiffres qui en disent long

Les autorités policières des Etats-Unis viennent de publier des statistiques qui méritent qu'on les publie en partie. Elles démontrent que nos amis d'outre-Atlantique détiennent aussi le record de la criminalité.

Voici pour une année les sommes qui ont été perdues, détournées, dérobées, volées ou encaissées par des moyens illégaux :

Par abus de confiance ...	1.770 mil. de dollars
Par faux et usage de faux ...	200 mil. de dollars
Par banqueroute fraudul. ...	400 mil. de dollars
Par chèques sans provision ...	120 mil. de dollars
Par vol au cours du transp. ...	500 mil. de dollars
Par vol à l'étalage ...	525 mil. de dollars
Par vol de plis postaux ...	10 mil. de dollars
Par vol après meurtre ...	125 mil. de dollars
Par commerce, illicite et contrebande de l'alcool ...	1.638 mil. de dollars

Se fait ... 5.288 mil. de dollars
 Si l'on ajoute à cela les frais de justice et d'emprisonnement il y en a, en tout, pour la somme rondelette de 18 milliards de dollars. Tout de même, nous n'en sommes pas là !

Deux fois meurtrière



La femme au chat que notre photo représente est Mrs Catherin Cassler, récemment condamnée à mort à Chicago pour avoir assassiné un certain William Lindstrom dans le but de toucher une prime d'assurance. Elle échappa à la chaise électrique grâce à la révision de son procès. Entre temps, Mrs Cassler surprit une liaison entre son mari et la jeune Cameola Souther, championne des patins à roulette. Lorsqu'elle sortit de prison, elle invita sa rivale à venir la voir, afin d'avoir une explication et l'on vit les deux femmes partir en automobile pour une destination inconnue. Le cadavre de la jeune fille fut retrouvé quelques jours plus tard dans un marais d'Indiana. Mrs Cassler fut arrêtée et convaincue d'assassinat. Elle affirme que lors de sa première détention, Cameola était venue la narguer en prison et lui conta, avec force détails, les relations qui existaient entre elle et Cassler.

Le mari infidèle ne cesse de trembler pour sa vie et c'est avec la plus grande difficulté que l'instruction est arrivée à lui arracher une déposition. — J'en ai déjà trop dit, a-t-il déclaré au juge, si elle s'en tire une seconde fois, c'est moi qui serai la prochaine victime.

Un voisin exaspéré

Londres, juin 1929

Le docteur Moulden de Higher Bebbington a été condamné à trois livres d'amende pour avoir touché ses voisins M. et Mrs Barber au moyen d'un tuyau d'arrosage. Depuis quelque temps déjà, Mrs Barber se plaignait des persécutions que lui infligeait le Docteur. Comme elle lui adressa une plainte par l'entremise de son avocat, Moulden répondit par une lettre savoureuse où il donnait la liste de ses griefs :

« Votre cliente, écrivait le Docteur Moulden, chante toute la journée, sa voix est abominablement forte et pénètre et possède la faculté redoutable de se maintenir indéfiniment sur la même note, surtout lorsque celle-ci est aiguë. Le chant commence au début de la matinée et se prolonge, avec quelques brefs entr'actes, jusque dans la nuit. Samson et Dalila, le Rosaire. Comme le bruit qui nous est infligé à ma femme et à moi, ainsi qu'à mon enfant, surpasse en horreur tous les sons que je pourrais produire, j'ai l'intention d'apprendre à jouer du trombone. »

En attendant d'acquiescer cet instrument, le Docteur Moulden se livra à une série d'exercices destinés à décourager la cantatrice. Il joua de l'harmonica, transforma la boîte à ordures en tambour, jeta la lessiveuse par la fenêtre, et passa des heures à sortir et à rentrer sa voiture dans le garage. Tout cela n'aidant pas, il finit par perdre définitivement patience. Comme il était en train d'arroser son jardin, il aperçut ses voisins qui le narguaient. Sans plus hésiter il dirigea le jet sur le couple haïssable, et comme ceux-ci protestaient, il se précipita sur eux, les poursuivait jusque dans leur cuisine, qui bientôt se transforma en lac.

Le crime d'un prêtre

New-York, juin 1929

Le Père Paul Meshvenish, curé de l'Eglise lithuanienne de Harrison (New Jersey) et attaché provisoirement à l'Eglise Notre-Dame-des-Sept-Douleurs de la même ville, était un jeune prêtre dévoué, honoré de tous, qui se consacrait avec zèle aux œuvres paroissiales. Un jour qu'il était allé visiter un malade, il rencontra à son chevet une jeune compatriote, Hélène Olyta, étudiante du Collège Commercial. Le père Meshvenish conçu pour la jeune fille un sentiment si violent, qu'il en négligea sa vocation. Celui qui avait été le modèle des prêtres, ne pensa plus qu'au bonheur terrestre qui lui échappait. La jeune Lithuanienne, catholique fervente, résista aux avances de son compatriote, qui se mit à fréquenter assidûment la famille Olyta. Il parlait de quitter l'Eglise, et lui offrait le mariage. Comme la jeune fille tenait bon, il demanda un congé, se rendit à New-York, puis à Chicago, cherchant en vain l'oubli. Au bout de quelque temps, il revint brusquement à Harrison, et demanda à la jeune fille une suprême entrevue. Il rendit visite à un vieux prêtre, le Père George Fitz Patrick, auquel il demanda des consolations. « Il se conduisit comme un fou, raconta plus tard le vénérable ecclésiastique, il murmurait des phrases incohérentes, parla de complots bolcheviks, puis s'enfuit, sans que je puisse prononcer un mot ». Le jeune prêtre se rendit ensuite chez des amis, où il rencontra l'objet de sa flamme. On dîna en famille, mais le repas terminé, les jeunes gens passèrent au salon. Une discussion violente s'engagea, le prêtre supplia une fois de plus la jeune fille de s'enfuir avec lui, et comme elle refusa catégoriquement de le suivre, il tira un revolver de sa poche, et après avoir blessé mortellement son infortunée compatriote, tourna l'arme contre lui-même.



De grandes fêtes ont lieu à Vienne actuellement, où l'on célèbre le jubilé de la police. A gauche, le préfet de police Shober.

GRANDS PROCÈS



Au procès du D^r Ross, qui vient de se terminer par l'acquiescement de l'accusé, le D^r Ricklin dépose en faveur de la défense.

L'homme dont le regard incendie les autos

Z AOUL Courouble, qui fut pendant la guerre un aviateur remarqué, est aujourd'hui, représentant d'une marque d'automobiles.

En décembre 1928, il débarquait à Marseille, venait de Madagascar, où l'avaient appelé ses affaires. Il fut assez surpris d'apprendre qu'un mandat d'arrêt avait été lancé contre lui par un juge d'instruction de Paris et il protesta comme un beau diable lorsqu'en vertu du dit mandat, un inspecteur de la sûreté le pria de bien vouloir rester à la disposition de la justice...

Son arrestation ne fut pas maintenue, mais pour obtenir sa liberté, Raoul Courouble fut obligé de verser une caution de cent mille francs.

Que lui reprochait-on ? D'avoir tout simplement escroqué plusieurs compagnies d'assurances d'environ 300.000 francs, en touchant pour des voitures incendiées — par ses soins — le montant de la police, et, si l'on en croit les compagnies, d'avoir fait assurer pour une somme fort élevée des voitures qui ne valaient pas grand-chose.

Le procès venait devant la 13^e chambre correctionnelle. Raoul Courouble n'entendait pas se laisser condamner sans résistance ; il se disait la victime de puissantes compagnies qui cherchent toujours des poux dans la tête de leurs malheureux clients.

Le président Dionisdon, dont la bonne humeur est constante, faisait remarquer à l'inculpé qu'il n'avait vraiment « pas de chance », et que toutes les autos qu'il pilotait prenaient feu...

Le président. — Ce sont là des coïncidences bien troublantes, bien fâcheuses !...

Courouble. — Rien n'est troublant dans cette affaire... Si j'avais été entendu par le juge d'instruction, j'aurais pu m'expliquer...

Le président. — A qui la faute ? pourquoi avez-vous pris la fuite ?

Courouble. — Si je suis parti à Madagascar, sans le claironner sur les toits, c'est que je voulais avoir la paix, éviter des lettres de femmes... j'étais devenu neurasthénique.

Le président. — Revenons aux automobiles suspectes !...

Deux avocats M^{es} Laya et Saintelette se lèvent au nom des compagnies d'assurances, parties civiles ; ils exposent leurs griefs :

M^e Laya. — M. Raoul Courouble est une victime de la fatalité.

Le 1^{er} septembre 1923, il assure une voiture 100.000 francs ; la voiture brûle le 8 octobre à Saulieu.

Le 31 octobre 1923, il en assure une seconde, qui est incendiée le 9 novembre à Nogent-sur-Vernisson ; le 31 décembre 1923, une troisième est assurée — toujours pour un prix aussi élevé — qui brûle le 26 janvier 1924 ; une quatrième, assurée le 3 juillet 1925, subit le même sort le 3 août 1925, près de Barcelonnette.

M. Courouble porte malheur à ses voitures !

M^e Saintelette, précise : L'incendie se produit toujours dans les mêmes conditions, à la tombée de la nuit, à deux ou trois kilomètres d'une agglomération...

M. Courouble est toujours seul...

Il regarde le moteur et son regard incendie la voiture. Lorsque les gendarmes et les pompiers arrivent, il est trop tard : l'auto n'est plus qu'un amas de ferrailles noircies...

Le président. — Expliquez-nous comment se produit l'incendie... ?

Raoul Courouble. — Il y avait des ratés dans le moteur je m'approchais... je touchai quelque chose le feu se déclanchait...

Le président. — C'est bien cela : on vous accuse justement d'avoir touché « quelque chose », et d'avoir volontairement provoqué l'incendie.

Raoul Courouble. — Je ne comprends pas ce dont on m'accuse ; des experts ont été désignés, après chaque sinistre ; ils ont approuvé ma demande d'indemnité et sur leurs conclusions, les Compagnies d'assurances m'ont payé...

Et l'inculpé cite le nom de deux experts...

Pour comble de malchance, l'un et l'autre ont été récemment condamnés, dans d'autres affaires pour avoir facilité, par des expertises complaisantes, l'escroquerie de plusieurs clients...

Raoul Courouble. — Je n'y suis pour rien ; c'étaient des experts désignés par les compagnies elles-mêmes !...

Le substitut Séé (à Courouble) Ne donnez pas de telles références elles sont dangereuses pour vous !...

Raoul Courouble. — Mais c'est formidable ! il y a de quoi devenir fou... les Compagnies d'assurances feraient couper le cou des honnêtes gens !...

Assis derrière Courouble, M^e René Jandon conserve un calme majestueux, cependant que son client se démène sous le prétoire, fouille nerveusement dans sa serviette, brandit les documents... gesticule...

Après deux heures de débats aussi agités, le tribunal a besoin de prendre l'air... il est tard... on renvoie l'affaire à huitaine pour le réquisitoire les plaidoiries.



Virginia Lee Corbin, célèbre star de cinéma, a protesté Angelès contre la nomination d'un séquestre mâle. on lui a accordé un séquestre

devant le tribunal de Los Angeles. Faisant droit à sa requête, elle a obtenu un séquestre femelle.

Les meurtriers

par J. KES

R IEN n'est plus saisissant, rien ne porte mieux à une sorte de stupeur dramatique que les mouvements meurtriers lorsqu'ils sont imprévisibles et comme inexplicables.

Déjà, toute mort violente détermine en nous un lourd malaise et la révolte de notre instinct le plus puissant, celui de vivre. Mais quand cette mort est déchaînée par des hommes qui, loin de songer à tuer, lointainement admettent cette idée, eussent-ils, avant de frapper, haussé les épaules si on leur avait parlé du geste qu'ils devaient pourtant commettre, ce malaise devient de l'angoisse et la révolte se change en un trouble secret.

Le jugement, la sensibilité, se portent sur un autre plan. Leur attention conjugue ne se concentre plus sur la victime. Hésitante, gênée, elle entoure celui qui a tué. De lui, elle revient à nous-même...

Et comme l'esprit à l'ordinaire ne veut pas pousser plus avant cette inquisition pénible, il se borne à rêver à la force obscure du destin et aux marionnettes subitement tragiques que peuvent devenir les hommes...

Les assises fournirent coup sur coup, la semaine passée, matière aux réflexions de ce genre. C'est, en effet, jeudi dernier que fut jugé le commissionnaire Louis Duc et, le lendemain, le garagiste Mettetal. Rien n'est pourtant pareil dans les deux affaires ni les personnages, puisque l'un est un tout jeune homme et l'autre un homme mûr, ni les caractères, ni les situations sociales, ni l'atmosphère des meurtres enfin, dont l'un fut commis à la suite d'une querelle dans un débit, et l'autre au cours d'un étrange concile familial.

Mais ces différences ne font qu'augmenter l'effroi devant la mystérieuse puissance que chacun porte en soi, qu'il ignore, qui, souvent, sommeille la vie durant, mais qui, parfois, se réveille et alors, implacable, arme le bras du plus calme, du plus incrédule à la fatalité, comme elle arma le bras de Louis Duc, de Mettetal.

Je n'ai pas assisté aux débats, ni suivi l'instruction de ces deux affaires. J'avoue même que j'ignorais jusqu'à leur existence. Et sans doute, lisant le compte-rendu des journaux, n'y aurais-je prêté qu'une attention discrète, si, le soir du premier verdict, je n'avais pas dîné avec Henry Torrès.

Grâce à lui, j'entendis sous leur jour vraiment pathétique les meurtres commis par Louis Duc et Mettetal. Et c'est cet éclairage que je voudrais rendre ici.

...

Louis Duc est un jeune garçon au visage régulier et d'une certaine finesse. Beaucoup de douceur dans les yeux. Rien de brutal ni même de têtard dans le front qui se lisse sous les cheveux honnêtement séparés par une raie de côté. Il s'habille avec décence et propreté, sans exagération ni mauvais goût. Son maintien est plein de réserve.

Ses patrons louent sans l'ombre d'une réticence sa régularité, sa politesse. Ses amis, ses camarades le disent bon, serviable, effacé. Bien mieux, on ne lui connaît pas d'ennemis.

— Bref, timide et gentil comme une petite fille, dit Henry Torrès pour achever de le peindre.

Or, le 27 octobre dernier, au soir, Louis Duc qui habite rue du Château, entre dans un débit situé à une cinquantaine de mètres de son logement. Il vient y prendre son apéritif comme tous les soirs, et, comme tous les soirs, y rencontre des camarades qui le connaissent bien et l'estiment.

Il commande sa consommation, sert les mains des amis, se met à bavarder avec deux d'entre eux, Auguste Meunier, qui est accompagné de sa maîtresse, et Branlard.

Avant l'arrivée de Duc, Meunier et Branlard parlaient de spiritisme. Branlard se montrait adepte convaincu et prétendait être un hypnotiseur puissant. Dans la chaleur de la discussion, plusieurs verres avaient été bus et l'alcool exaspérait les convictions.

A peine entré, Louis Duc se trouva, de force, mêlé aux débats.

— Tu y crois, toi, au spiritisme ? demanda Branlard.

Réservé, prudent à son ordinaire, Duc donna une réponse évasive :

— Puisque c'est comme ça, s'écria Branlard, persuadé de sa force magnétique, je vais t'endormir. Assieds-toi là, en face et regarde-moi droit dans les yeux !

Louis Duc obéit de bonne grâce. Un cercle curieux se forma autour des deux hommes et Branlard commença d'opérer.

Au bout de quelques instants, Louis Duc dit naïvement :

— Mais je ne dors pas, tu vois bien.

Il dut y avoir des rires dans l'assistance. Touché au plus profond de sa vanité, Branlard accusa son ami de mauvaise foi, l'insulta et finit par le gifler.

Duc se releva avec beaucoup de chagrin sur le visage. Pas un instant, il ne songea à rendre le coup. Ce n'était pas dans sa manière de vivre qui était basée sur la justice et l'entente.

— Ce n'est pas bien, dit-il simplement : ce n'est pas une façon de discuter.

Sa voix portait la trace d'une émotion si grande que Branlard fut ému à son tour. Il s'excusa avec véhémence, puis, dans la chaleur du repentir, accrue par l'alcool qu'il avait absorbé, se mit à embrasser Duc en répétant :

— Toi tu es un frère, un vrai frère, un frère...

A ce moment Auguste Meunier, gagné lui aussi par les effusions, voulut s'y mêler. Mais Duc toujours

DI A JEUDI

iers imprévus

J. KESSEL

guidé par l'esprit de justice et de modération s'y refusa, disant que Meunier n'ayant pas pris part à la querelle, n'avait rien à voir à la réconciliation.

Alors se déclancha la fatalité. Meunier, de qui Duc était le meilleur ami, pris d'une fureur subite et inexplicable se jeta sur lui, le frappa d'un coup de tête au visage, d'un coup de pied au ventre.

Et brusquement, sans transition, Louis Duc le jeune homme si calme, si doux, qui avait supporté la giflette de Branlard sans un mouvement d'humeur, démentit toute sa vie, tout son tempérament. Il devint meurtrier. Il ne devait l'être en fait que quelques instants plus tard, mais de cette seconde, le meurtre fut en lui.

Sans dire un mot, les dents serrées, il s'élança hors du débit, gagna au pas de course la maison qu'il habitait, monta plusieurs étages, ouvrit sa porte, prit un revolver, refit toujours courant le chemin inverse jusqu'au débit et là, sur le seuil, sans viser, tira, tira.

Les balles blessèrent Meunier, blessèrent Branlard et tuèrent la maîtresse de Meunier qui ne s'était mêlée en rien à toute la scène.

Puis hébété, sa figure honnête rendue à la douceur, à la gentillesse, Louis Duc se laissa emmener.

Il était meurtrier, alors que d'autres, durs, farouches et cruels, ne le seront jamais.

Il faut maintenant que l'imagination porte le lecteur dans un tout autre cadre.

Il y a rue Championnet, au numéro 224, un garage. Son propriétaire Mettetal est un ancien chauffeur de taxi. Péniblement, sou à sou, il a composé la fortune qui lui a permis de devenir patron. Il mène rudement son affaire, ses hommes. Il est fier de sa situation, il veut pour sa fille Blanche, un beau mariage.

Le 20 janvier de cette année, un des chauffeurs qui travaille chez Mettetal, René Ferry, demanda la main de la fille du garagiste. Ce dernier refusa net. Il use de divers prétextes, mais le motif profond auquel il obéit sans aucun doute, c'est qu'il ne juge pas René Ferry digne de la situation de sa fille. Or, cette situation, la sienne, celle de son affaire, il va tout compromettre par un acte aussi imprévu que l'a été celui de Louis Duc.

La nuit suivante, Blanche Mettetal qui espérait qu'un mariage rendrait de tels aveux inutiles, confessa à ses parents qu'elle était depuis des mois la maîtresse d'un autre chauffeur du garage Marcel Vallet, ami intime de René Ferry et qui, chose étrange, a conseillé à ce dernier d'épouser Blanche. Elle voyait son amant une fois par semaine, dans un hôtel meublé, obéissant, dit-elle, à une sorte d'hypnose. De plus, comme elle tenait la caisse, elle promettait à Marcel Vallet de ne pas remettre les sommes qu'il devait au garagiste.

Ayant appris cela, dans la nuit, Mettetal tient une sorte de conseil de famille. Le mari, la femme et la fille discutent dans l'appartement attendant au garage même. Ou plutôt c'est Mettetal qui décide tout, car, les deux femmes ont pris l'habitude de s'incliner devant sa rude volonté.

La résolution suivante est prise : Marcel Vallet signera deux papiers : l'un reconnaissant avoir débauché Blanche Mettetal, l'autre reconnaissant avoir gardé des sommes dues au garagiste.

Peu de scènes me paraissent aussi dramatiques que dans son apreté bourgeoise cette réunion nocturne au-dessus d'un garage obscur où sommeillent les automobiles, et où deux femmes apeurées écoutent les décisions du chef de famille, arrivé à force de travail et de patiente économie à une situation qui le remplit d'orgueil et que menace la sensualité d'une petite fille.

Le lendemain matin, comme la journée commence au garage, Marcel Vallet arrive. Il est aussitôt convoqué chez son patron. Il trouve dans la salle à manger Mettetal, sa femme et sa fille. Il ne nie pas ce qu'on lui reproche. Il accepte même de signer le premier papier qu'exige de lui le conseil de famille. Il écrit :

« Je reconnais que si Blanche a un enfant, c'est de moi, Vallet et que c'est moi l'auteur de sa débauche, qui l'a emmenée plusieurs fois à l'hôtel. »

Mais pour ce qui est d'avouer par écrit ses détournements, il refuse. Alors le mécanisme du meurtre invinciblement joue en Mettetal. Il ne réfléchit pas, il va risquer de ruiner son affaire qu'il a eu tant de mal à monter. Il ne réfléchit pas que les fautes de sa fille vont être exposées au grand jour de l'instruction, des assises. Commerçant honoré dans le quartier, il va devenir assassin tout à coup sans profit aucun. Qu'importe !

Le besoin aveugle de tuer le possède. Il traverse la chambre à coucher, va à son bureau, en revient avec un revolver, et, balle après balle, le décharge. Vallet s'affaisse.

Un romantisme malsain entoure à l'ordinaire les meurtriers. On veut discerner autour de leur visage une funeste auréole, on cherche les signes par lesquels le destin les a préparés pour leur œuvre terrible. Tout idée préconçue est une idée fautive. Toute habitude de l'esprit tourne au poncif.

Lorsqu'on sera tenté de faire de la mauvaise littérature que l'on songe au doux Louis Duc, au bourgeois Mettetal. Ils ont montré de quels éléments pitoyables, de quels abcès imprévisibles se forge une destinée humaine. Pas plus que ceux qui sont morts de leurs mains ils ne se connaissaient pas.

J. KESSEL.

PETITES CAUSES



Devant le Palais de Justice de Besançon, la foule attend le verdict des jurés du Doubs.



Le garagiste Louis Mettetal qui fut condamné à cinq ans de prison avec sursis.

Les malheurs d'une cuisinière

Le président Breitling, le plus souriant, le plus féroce et de tous les magistrats parisiens le plus fréquemment récusé pour cause d'inimitié capitale — l'inimitié des coquins est un beau certificat de vertu — interroge d'un air las Mme Barbe, Hocker, prévenue de vol.

Barbe est une cuisinière de grand style, un léger accent révèle qu'elle est luxembourgeoise ; sa toilette indique qu'elle ne « fait » que les places de premier ordre : les traits réguliers, un peu durs, elle a tout d'une femme du monde, genre « impératrice » et comme il sied à une personne de rang, elle sait se tenir où qu'elle soit... même dans le box des détenus, à la 11^e chambre correctionnelle.

Barbe est accusée d'avoir volé à la femme de chambre d'un médecin de la rue Washington, chez qui elle était elle-même placée, toutes ses économies, 8.000 francs. Le vol aurait été commis entre midi et une heure, tandis que la femme de chambre servait à table. Barbe profitant de l'absence de la

camériste aurait pris la clef du sixième et commis son larcin.

Barbe nie, mais les circonstances l'accusent ; des présomptions graves, précises, concordantes ont frappé le juge. Barbe avait été congédiée quelques jours auparavant par le médecin ; pourquoi donc était-elle revenue, entre midi et une heure ?... Elle savait que la femme de chambre, Louise, était occupée à ce moment-là par son service du déjeuner... L'accusation trouvait dans ce fait un argument.

En outre, l'amant de Barbe, M. Ganne, était allé trouver spontanément le commissaire de police, pour lui déclarer que la cuisinière faisait depuis peu des dépenses ahurissantes, jonant aux courses, buvant d'innombrables apéritifs !...

Mais le témoignage d'un amant qui accuse sa maîtresse peut toujours paraître suspect...

Enfin, dernier élément, Barbe Hocker avait été déjà soupçonnée de plusieurs petits vols : une tirelire contenant 50 francs, un drap... ce fut d'ailleurs la raison pour laquelle le médecin l'avait congédiée.

Telles sont les charges qui pèsent sur la prévenue.

Barbe Hocker. — Tout n'est pas vrai, là-dedans ! (sic) je suis revenue entre midi et une heure, non pour voler, mais pour être payée... car mes patrons me doivent encore 222 francs. Voler, moi ?... j'ai cinquante-trois ans, une fille institutrice, une autre fille en pension, je suis une veuve honnête... Et, par dessus le marché, voler à Mlle Louise, la femme de chambre, qui est encore plus pauvre que moi... ? C'est impossible, M. le président ! car je ne suis pas encore tout à fait ruinée... que le bon Dieu me coupe les doigts à l'instant même, si je ne dis pas la vérité !...

Et Barbe, d'un geste tout professionnel, faisant de sa main droite un hachoir symbolique, tente de se couper la main gauche. Ce petit « truc » est sans danger. Ayant ainsi sollicité « le jugement de Dieu », renouvelé des traditions judiciaires du moyen-âge, la cuisinière reprend le fil de son discours-plaintoyer.

— Moi voler ?... J'ai fait les plus beaux extras de Paris : j'ai été chez le baron de Rothschild, où je gagnais plus de 50 francs par jour !...

Le doucereux président interrompt :

— Et les déclarations de Ganne, votre amant ?

— Ah ! parlons-en de celui-là !... Je l'ai nourri cet homme et voilà comment il me remercie... C'est un coup monté avec Louise !

Et hurlant à la cantonnade, Mme Vve Hocker, véritablement déchainée, abandonne l'amant aux convoitises de la femme de chambre.

— Louise, si vous voulez Ganne, vous pouvez le prendre... je vous le laisse...

Un geste dédaigneux des doigts accompagne l'offrande : ce délit de droit commun, cacherait-il un modeste conflit passionnel ?

Louise, l'accusatrice, est à la barre... Elle ne sait que faire de Ganne, elle paraît se soucier fort peu de l'offrande généreuse de la maîtresse vieillissante... elle se soucie beaucoup plus de ses huit mille francs, disparus...

Le dialogue entre le témoin et l'inculpée menace de s'envenimer.

Ganne succède à Louise. Il renouvelle ses déclarations premières, raconte les dépenses de Barbe, qui l'étonnent... Barbe lui aurait montré plusieurs billets de mille... Il a bu avec elle beaucoup d'apéritifs... Il dépose, sans gratitude...

Un avocat veut plaider : Barbe l'en empêche : ce n'est pas celui qu'elle a choisi ; tout s'explique : l'avocat choisi a été appelé pour une affaire en province et il a prié un de ses confrères de le remplacer. Mais Barbe Hocker ne l'entend pas ainsi : elle veut « son défenseur ». Le tribunal renvoie les débats à huitaine pour faire plaisir à la cuisinière.



Auguste Brô, l'évadé de Limoges, qui avait réussi à s'échapper pour la seconde fois de la légendaire prison, a été arrêté à Issy-les-Moulineaux.

12 Mois de Crédit

**8 jours à l'essai
Faculté de retour**

**1er VERSEMENT
après la livraison**



**8 jours à l'essai
Faculté de retour**

12 MOIS CREDIT

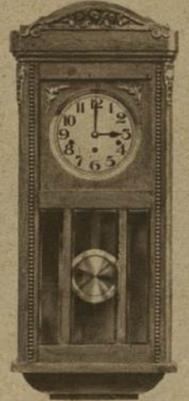
Bicycle Homme modèle grand luxe : Frs 304.
Payables : 25 fr. 50 par mois

Bicycle Dame, double col de cygne, garde-chaîne, filet garde-jupe, pédales caoutchoutées. Mod. grand luxe. Frs 300. Pay. 55 f. p. m.
Modèle luxe : Frs 310. Payables : 45 francs par mois

**MACHINE DE
1er ORDRE**

Absolument garantie, solide, légère et élégante, rayons inoxydables, spécialement construite pour l'usage journalier et le grand tourisme, dont les différentes pièces sont signées par les grands maîtres de la fabrication des cycles : **PEUGEOT, DUNLOP, etc.**

VERITABLE CARILLON WESTMINSTER 4/4



N° 72. Ebanisterie chêne ciré, applications bronze, glace simple, hauteur 0 m. 80, mouvement 8 jours, sonnant sur 8 gongs.
Westminster 4/4 Frs 408.
Payables : 41 fr. 50 par mois

Cartel heure et 1/2. Frs 304.
Payables : 22 fr. p. mois

Glaces bisautées, supplément : 30.
Exceptionnellement, cartels et carillons sont expédiés franco de port et d'emballage dans toute la France.

APPAREIL PHOTO "RÊVE IDÉAL"

RÊVE IDÉAL N° 1 pour pellicules 6X9. Entièrement métallique, beau gainage, ferrures nickelées et émaillées noir, mise au point avec arrêt automatique à l'infini, viseur clair et viseur iconomètre. Objectif anastigmat très lumineux "Rêve idéal" F.6.3. Obturateur à 3 vitesses variables et 2 poses. Écrous pour pied **360.»**

Payables : 30 fr. par mois



RÊVE IDÉAL N° 2. Modèle représenté ci-contre, pour pellicules 6X9. Modèle de luxe. Entièrement métallique, gainé peau, soufflet peau, ferrures nickelées et émaillées, chargement des bobines de grande précision, mise au point avec arrêt automatique à l'infini, avant-objetif d'un parallélisme et d'une rigidité absolus. Viseur clair réversible et viseur iconomètre, obturateur à 3 vitesses variables et 2 poses. Objectif anastigmat "Hermagis" F.6.3, écrous pour pied **480.»**

Payables : 40 fr. p. mois

**"G-B"
A CAISSE
DE RESONANCE**

Cet appareil peut jouer le couvercle baissé

ÉBÉNISTERIE façon acajou, mouvement soigné, à vis sans fin, pouvant se remonter pendant la marche. Dimensions : Hauteur 0 m. 24 ; Largeur 0 m. 35.
450 francs. Payable 36 frs par mois.

RECOMMANDE : Une combinaison d'un Appareil Pathé à **450.»**
et 40 morceaux Pathé enregistrés sur 20 disques double face **300.»**
Francs : **350.»**
Payables : **63 francs par mois**

Nous fournissons sans majoration tous appareils et disques Pathé



DIVAN-LIT

2 crosses articulées, 3 positions, dimensions fermé 70x120, expédition franco de port et d'emballage.
Article sérieux, avec literie composée de : 1 grand coussin et 2 petits, garnis bourre et lain végétal, recouvert reps rayé bleu sur fond jaune ou rayé jaune sur fond rouge. bleu ou vert. **432.»**

Payables : 36 fr. par mois

Recouvert tissu soierie, dessin rouge sur fond bleu, ou dessin or sur fond bleu, violet, marron ou noir. **530.»**
Recouvert velours rayé sur fond bleu, grenat ou vert. **594.»**
Recouvert velours imprimé dessin noir sur fond violet, jaune bleu, orange, gris ou rouge. **626.»**
PAYABLE EN 12 MOIS



N° 45 LANDAU luxe rigide, suspension extra-souple à la Daumont, monté sur vaste caisse fermée jusqu'au dans le bas, roues semi-pneumatiques. Frs. **414.**
Payables : **33 francs par mois**

N° 43 LANDAU pliant, à cadre supérieur et fond rigide bois, caisse souple moulée 0m75x0m35x0m35, pliage et dépliage invisible et automatique, roues de 0m20. Frs **328.**
Payables : **19 francs par mois**

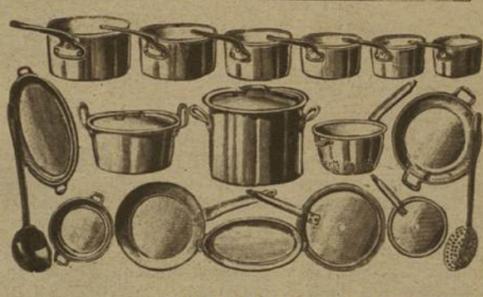
DEMANDEZ notre catalogue N° 46

BULLETIN DE COMMANDE N° 46

Je prie la Maison **GIRARD et BOITTE S. A., 112, Rue Réaumur, à PARIS,** de m'envoyer les marchandises ci-après désignées. (Indiquer le ou les articles choisis) :

au prix de fr. payables fr. après réception, et fr. que je verserai chaque mois à la poste (Compte Chèques Post., n° 979-Paris), jusqu'à complet paiement. Fait à le 192

Nom et prénoms : Signature :
Profession ou qualité : Domicile :
Département : Gare :



BATTERIE DE CUISINE en aluminium pur, extra-fort, toutes les qualités, pratique, ne s'oxyde jamais, hygiénique, manches isolants, comprenant 20 pièces. La batterie de cuisine Frs **246.**
Payables : **20 fr. 50 par mois**

Girard & Boitte

112, rue Réaumur, PARIS (2e)

EST la plus secrète cause des haines des repris de justice, à quelque degré qu'ils le soient, contre la police.

Pourtant, dans la majorité des cas, les menaces, voire les sévices qu'endurent, au poste ou au dépôt, les mauvais garçons, le « passage à tabac » enfin, est une fort triste nécessité ou, du moins, il trouve aisément ses excuses, son explication et sa justification.

Ils risquent leur peau, les agents et les inspecteurs. Dès lors, il est bien compréhensible qu'ils frappent et même, dans certains cas, le passage à tabac n'est que de la légitime défense. Demandez plutôt leur avis aux policiers qui en ont décousu avec des malfaiteurs.

On vous dira parfois que le passage à tabac n'existe plus... Ce n'est pas tout à fait exact. Mais on peut être assuré que c'est exceptionnel et de plus en plus rare.

La fameuse « chambre des aveux spontanés », à la Tour pointue, fut jadis odieusement célèbre. Maintenant, c'est une pièce tapissée de dossiers où sommeillent d'inoffensifs bureaucrates.

Mais j'ai conservé quelques souvenirs pour illustrer cette thèse : un jour, j'assistais à l'interrogatoire d'un fripon qui venait d'être cueilli en flagrant délit de vol.

— Ton nom? lui fit le commissaire.

Passage à tabac

— Quel âge as-tu?
— ...
— D'où viens-tu? Où vas-tu?
— ...
— Tu ne comprends pas le français?
— ...

L'homme ne soufflait mot. Une règle traînait sur le bureau. Le commissaire en cingla le visage du malfaiteur.

— As-tu déjà été condamné?

— Depuis combien de temps es-tu en France?...

L'homme demeura muet. Cinq minutes plus tard, il avait le visage balaféré de toutes parts; le sang coulait.

— Qu'on l'em-mène, dit le commissaire.

Puis il me regarda; je ne cachais guère mes sentiments :

sur les frontières de l'indignation.

— Vous me prenez pour un sauvage, hein?... L'avez-vous bien dévisagé le gaillard?... Oui? Alors, voyez ceci.

Il me mit entre les mains un dossier : j'y trouvai la photo du voleur, son signalement et la nouvelle qu'il avait été vingt-deux fois condamné pour vols, coups et blessures et vagabondage spécial. J'apprenais en outre qu'il était interdit de séjour, enfin je trouvais la mention suivante : « Parle le français et l'écrit ».

— Vous comprenez maintenant? me dit le commissaire.

Une autre fois, je surpris, sur les dalles d'un poste, un pauvre diable évanoui des coups qu'il avait reçus et un agent colosse des brigades de réserve, aux mains de qui on venait de l'arracher. J'exprimai timidement :

— Pas mal arrangé...

— Oh ! m'expliqua le gardien, ça n'est pas un individu à prendre par les sentiments : tout à l'heure il était dans un café, revolver au poing, qui mitraillait les glaces et les bouteilles. Je dois dire qu'il n'avait pas d'intentions homicides. Simplement il était saoul et organisait une fantasia pour lui tout seul...

Quand je suis arrivé, j'étais sans armes, il m'a visé et à bout portant a pressé la détente. Le coup a raté... Vous comprenez que je n'aurais pu me retenir... J'ajoute qu'il est boxeur à ses moments perdus, qu'il est célèbre dans le quartier pour sa brutalité et je me permettrais enfin de vous faire observer que je l'ai entrepris à la loyale » et sans lui avoir passé le cabriolet...

Il est arrivé que des malfaiteurs aient été rossés, alors qu'ils avaient passé des aveux. En l'occurrence, c'est que les policiers avaient eu affaire à un bandit dangereux ou à un monstre. Rey, l'étrangleur macabre, par exemple. Celui-ci est mort dans sa prison, à Marseille, d'inanition, selon le rapport du médecin légiste. Mais on peut bien penser qu'il ne voulait pas s'alimenter, ou plutôt qu'il ne le pouvait pas, parce que des coups reçus lui avaient ruiné le système nerveux et l'avaient paralysé.

Et Landru, autre phénomène du crime... « Si nous avions voulu le passer à tabac, dans les deux jours qui ont suivi son arrestation, me confiait le commissaire B... qui fut l'un de ceux qui prirent le sire de Barbe-Bleue, on ne lui aurait

pas coupé le cou sur de simples présomptions, on aurait eu ses aveux et, d'après les aveux, des preuves. Mais nous avons manqué notre affaire : nous l'avons conservé deux jours, rue de Grammont, dans nos bureaux de la brigade mobile. Pendant ces quarante-huit heures, nous l'avons interrogé sans une seconde d'interruption, en nous relayant. L'interrogatoire, passez-moi le détail, s'est poursuivi jusqu'au petit endroit... Il a demandé à manger.

« Dans la soupe qu'on lui a servie, j'ai jeté une grosse poignée de sel. Il a tout avalé, d'une goulée, tellement il avait faim. Alors, sa soif a été terrible : gorgée par gorgée, nous lui avons donné de l'eau en échange de ses demi-aveux... Mais il a fallu cesser et l'aller livrer à Versailles au juge d'instruction et à son avocat.

« Dans l'auto, en quittant Paris, le grand air lui caressa le visage ; il respirait, il humait la brise, il ouvrit la bouche... Je crus qu'il allait parler :

« — Ben... voilà... fit Landru.

« A cette seconde, l'un de nous se pencha pour gober le précieux mot, le « J'avoue » qui venait. Landru vit le geste, se ressaisit... C'était fini. Le brave juge d'instruction Bonin n'en tira que des sarcasmes.

« Je crois que, si nous avions pu le faire souffrir davantage, il n'y aurait personne en France pour croire qu'on a guillotiné un innocent et personne pour rechercher si les dix fameuses victimes de la Barbe-Bleue sont mortes ou vivantes... Seulement, voilà : nous ne l'avons point passé à tabac... »

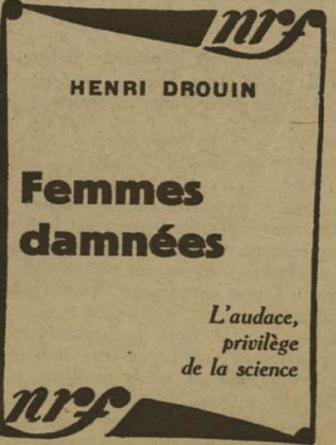
Max BIHAN.



L'Oiseau Canari
à tracé définitivement la voie du

Courrier Sud
Lisez Courrier Sud

Roman par A. de SAINT EXUPÉRY



HENRI DROUIN

Femmes damnées

L'audace, privilège de la science

Le tragique anniversaire d'un mariage d'amour

New-York. (De notre correspondant particulier.)

EST-CE l'instinct d'imitation, est-ce une loi mystérieuse qui préside à la répétition du même drame ? — A peine l'ingénieur Campbell, le sinistre assassin de la « torche humaine » dont *Déetective* a récemment conté l'histoire, fut-il mis sous les verrous, qu'un jeune plombier des environs de New-York découvrait un cadavre de femme carbonisé dans les bois de Greenburg.

Joseph Sarney et son frère Nicholas revenaient d'une partie de golf, lorsqu'ils virent aux abords d'Ardley Road, dans un coin isolé du bois touffu qui les masquait à la vue des passants, un bûcher macabre contenant des restes humains. Les deux frères, profondément bouleversés par leur découverte, ne se décidèrent pas à en parler aux habitants de Greenburg. La propriétaire du logement qu'ils habi-



Mrs Dorothy Peacox, la victime.



Eugène Bussey, le rival de Earl Peacox

taient aperçut de leur trouble, et en fit part à son fils, un policeman de White Plains. Celui-ci emmena J. Sarney au poste de police, où le jeune homme n'hésita plus à donner toutes les indications nécessaires. Il avoua qu'il avait été si vivement impressionné par le sinistre spectacle, qu'il voulait tout d'abord se confier à un prêtre. Malgré l'étrange attitude de Sarney, qui risquait d'attirer sur lui les plus graves soupçons, et que la police mit sur le compte d'une extrême nervosité, le jeune homme fut relâché, après avoir conduit les agents sur les lieux où gisait, méconnaissable, la nouvelle torche humaine.

L'assassin avait-il eu connaissance de l'aventure de l'ingénieur Campbell ? On se souvient que la victime de celui-ci fut identifiée grâce à une paire de chaussures qui avaient échappé aux flammes. La torche humaine de Greenburg ne portait pas de chaussures, et l'assassin avait cherché à faire disparaître tous les témoignages qui auraient pu en permettre l'identification. De même que l'ingénieur sadique, il avait arrosé d'essence le corps de sa victime, vivante ou morte, puis il y avait mis le feu, certain que les flammes dévoreraient, en même temps que le cadavre, son secret.

Un lambeau de cretonne à fleurs

Cependant une rapide investigation avait permis au détective de mettre la main sur une pièce à conviction que l'auteur du crime, si perspicace en apparence, avait négligée. Par quel hasard, ce lambeau d'étoffe, un bout de cretonne à fleurs, ayant fait partie de la robe de la victime, avait-il échappé au feu du brasier ? Il fut découvert sous le cadavre, collé à la terre détrempée par de récentes pluies, qui avaient rendu la tâche de l'assassin plus difficile. C'est en se basant sur ce mince chiffon, que l'attorney de district Frank H. Coyne, chargé de l'enquête, allait chercher

à reconstituer l'histoire de ce crime sauvage.

Ce fut d'abord à la morgue un défilé de visiteurs angoissés. Ils examinaient tour à tour le lambeau d'étoffe gaiement bariolé, puis les dents prélevées sur la victime et encastées dans du plâtre, et qui portaient les traces d'un travail de dentiste très compliqué. Le cadavre avait été découvert le 28 avril. Le 29, dans une scène déchirante, Mrs Alphonse Heinzelmann, de Bronxville, mise en présence des pièces à conviction, identifiait sa fille Dolly (Mrs Dorothy Peacox), mariée depuis un an et vivant séparée de son mari Earl Peacox.

Mrs Heinzelmann n'avait pas de nouvelles de sa fille depuis plusieurs mois. Après des complications conjugales et des scènes de famille pénibles, Dolly avait préféré habiter seule, loin des siens, dans une chambre meublée de New-York, où elle exerçait le métier de sténographe, et vivait assez librement, d'après les dépositions de ses amis. Elle avait rompu toute relation avec sa mère; celle-ci continuait à vouer à sa fille absente une vive tendresse, et Earl Peacox, le jeune mari, séparé de sa femme, n'avait cessé de fréquenter sa belle-mère et son beau-père, avec lesquels il était demeuré en excellents termes.

Cet opérateur de T. S. F. présente un caractère plein de contrastes; âgé de vingt-deux ans, il possède les qualités d'un technicien accompli, et a reçu des offres d'engagement du commandant Byrd pour son expédition antarctique. Mais s'il est passionnément épris de science, il se voue avec une non moindre ardeur aux aventures amoureuses. Après s'être séparé de Dolly, Peacox noua une intrigue avec une jeune femme, Frances Newmann, avec laquelle il songeait même à s'installer définitivement. Il avait eu dans la région d'autres bonnes fortunes, mais le souvenir de sa femme ne l'avait jamais quitté. Il venait fréquemment rendre visite à ses beaux-parents. Durant toute la semaine qui précéda la sinistre découverte, il s'était rendu régulièrement chez les Heinzelmann, il s'y trouvait lorsque la malheureuse mère était allée à la morgue de Greenburg pour identifier le cadavre.

La police avait des doutes sur « l'excellent garçon », et Peacox, qui avait été convoqué comme témoin, fut gardé à la disposition de la justice. Il fut soumis à un genre d'interrogatoire spécial, réservé aux personnes sur lesquelles pèse un grave soupçon; c'est l'impitoyable « grilling », comme on dit en Amérique, et auquel le prévenu, pris au dépourvu, ne résiste que rarement. Au bout de quelques heures, Coyne avait arraché la vérité au mince jeune homme brun, à l'aspect nonchalant. Malgré la terrible tension à laquelle il était soumis, il conta l'histoire de son crime dans des termes tranquilles, clairs, presque détachés.

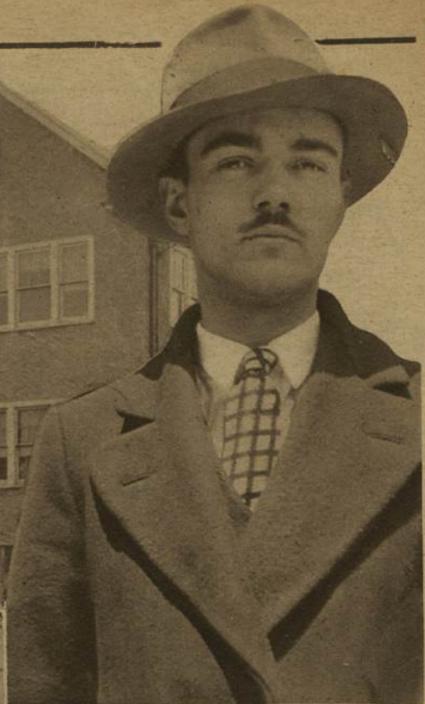
Je l'aimais

« Je l'aimais, n'en doutez pas », s'écria Peacox en présence du juge d'instruction, et ce fut, au cours de l'interrogatoire, l'unique instant où il parut vraiment ému : « oui, j'aimais ma femme... » Puis il décrivit dans ses plus menus détails la nuit tragique :

« J'ai tué ma femme le 22 avril. Le 21 avril au soir, j'étais en train de jouer aux cartes avec mes beaux-parents dans leur maison de Bronxville. Je me rappelai soudain que c'était l'anniversaire de notre mariage, et je fis part de ma pensée à ma belle-mère, avec laquelle je m'entendais mieux qu'avec ma femme, et qui m'aimait bien. Je lui dis : « C'est l'anniversaire de notre mariage, et Dolly n'est pas ici. » Je me retirai vers dix heures, et prenant mon auto, je me rendis au logement qu'occupait ma femme, et où elle vivait sous le nom de Lillian Manny



La maison du drame et les policiers en enquête.



Earl Peacox.

Une femme essaya de monter dans sa voiture, quelqu'un lui lança un morceau de papier, réclmant sa signature. Earl Peacox sourit aimablement, inscrivit :

« Pour l'autographe seulement », et signa. Depuis l'heure de l'aveu, qui risque de le mener à la chaise électrique, si la préméditation vient à être prouvée, il n'a pas un seul instant perdu son sang-froid.

Cependant, sa belle-mère, qui ne cesse de pleurer sa fille a fait preuve de la plus grande charité à l'égard de l'assassin :

— Je ne puis croire qu'Earl ait fait cela, s'est-elle écriée, c'est impossible. Il faut à tout prix que je lui parle.

Coup de tête ou préméditation

L'accusation est en train d'accumuler des preuves accablantes pour Earl Peacox et cherche à démontrer que son acte est dû à une longue préméditation. Cependant, le caractère violent du meurtrier, la complexité et les nombreux contrastes de sa nature, l'intensité même de ses passions, sembleraient bien prouver le contraire. C'est ce qu'essaie d'établir la défense. Elle recherche dans le passé de la victime, dont la vie est voilée de mystère, les causes du drame qui a éclaté dans l'appartement de Mount Vernon entre les deux époux, et qui a pu pousser le jeune homme à ce geste de forcené. Les témoignages recueillis dans ce but sont vagues et contradictoires. Des amies, ayant reçu des confidences de Dolly, attestent qu'un défaut organique empêchait la jeune femme d'être mère, et qu'une incompatibilité physique et

(la plupart de ses voisins ignoraient même qu'elle fût mariée). Au lieu de monter, je lui téléphonai d'en bas et la pria de descendre. C'est ce qu'elle fit. Quant à moi, je ne cessai de penser à l'anniversaire de notre mariage. Je la fis monter dans ma voiture, et je lui dis : « Sais-tu que c'est le premier anniversaire de notre mariage ? » Elle répondit : « Oui, je le sais. » Et puis après ? Nous continuâmes la promenade, sans parler. Puis je la conduisis à notre logement ou plutôt à ce qui avait été notre logement. Nous n'avions vécu que quelques mois dans ce petit appartement de Mount Vernon, mais nous y fûmes heureux.

Dans leur ancien nid

« Excusez-moi, mes nerfs sont ébranlés », sanglote soudain le prévenu. Le détective Silverstein le rappelle à l'ordre :

— Qu'avez-vous fait ensuite ?

— Eh bien, nous montâmes au premier étage. Elle passa dans la salle à manger et dit :

« C'est toujours le même cajibi. » Je vis très bien dans quel état d'esprit elle se trouvait, et qu'elle devenait de plus en plus irritée. Je lui répondis :

« Ce n'est pas un cajibi, et en tout cas il vaut mieux que celui où tu vis à présent... »

« Alors ce fut la lutte, elle me griffa, je répondis par des coups... » Peacox avoue lui avoir asséné un coup sur la tête avec son revolver, qu'elle essaya de lui arracher. Puis il la saisit à la gorge et l'étrangla. Lorsqu'il sentit son corps se refroidir, il l'emporta, la chargea dans l'auto, en repliant les jambes.

Il existe aujourd'hui des preuves que l'assassin porta tout d'abord le cadavre au caveau de famille, dont il brisa la serrure et souleva la dalle. Puis, ayant constaté qu'il n'y avait plus de place dans le caveau, il le repartit, et déposa le corps dans les bois. De lourdes pluies tombaient, il était impossible de brûler le cadavre. Peacox attendit patiemment, rendant chaque jour visite à la cachette; sa victime gisait à soixante-quinze pieds de la grand-route, où défilaient les passants insoucians.

Ayant retrouvé son aspect nonchalant, le cigare à la bouche, le regard indifférent, Earl Peacox promena les juges d'instruction le long de la Hudson River, où, avant d'achever sa sinistre besogne, il avait tenté une première expérience en mettant le feu au manteau de fourrure de Dolly afin de s'assurer de l'efficacité de ses méthodes. Montrait du bout de son cigare l'endroit où il brûla le manteau, il fournit des explications. Puis, menottes aux mains, il remonta en voiture pour regagner sa cellule. Cependant, la nouvelle de cette randonnée s'était répandue dans le pays. Déjà des excursionnistes, poussés par une curiosité malsaine, assiégeaient le bois où le cadavre carbonisé avait été découvert. D'autres s'élançèrent à la poursuite de l'auto qui emportait le meurtrier.



Mrs Heinzelmann, la mère de la victime, qui vient d'identifier le cadavre de sa fille.

morale avait fait de sa vie conjugale un véritable enfer. Comme elle avait été vue à maintes reprises en compagnie d'un étudiant, Eugène Bussey, celui-ci fut longuement interrogé sur ses relations avec Dolly. Il parla de celle-ci dans des termes qui laissent supposer que la jeune femme avait un caractère frivole et inconstant, qu'elle avait fait des avances à l'étudiant, et l'avait entraîné dans une aventure sentimentale, sans se préoccuper de son mari, témoin de ses dérèglements.

— J'ai fait beaucoup de tort à Earl, avoua Bussey, et à présent je ferai tout mon possible pour le tirer de là. Je comprends qu'un homme puisse être amené à tuer sa femme à la suite de ce qui s'est passé entre elle et moi, et d'autres jeunes gens...

Ce qu'il y a d'étrange, c'est qu'il existe une ressemblance frappante et troublante entre Earl Peacox et son rival, qui aujourd'hui est devenu son allié le plus loyal, et qui tente d'établir qu'il s'agit d'un crime passionnel, sans préméditation.

Roy PINKER

Très poignant

HENRI PIERHOME
GALLOCHIO
BANDIT CORSE

roman d'amour et de haine d'un séminariste au maquis

Les Ed. de France
12 fr.



LES QUATRE JUSTICIERS

Traduit de l'anglais par Georges Mal



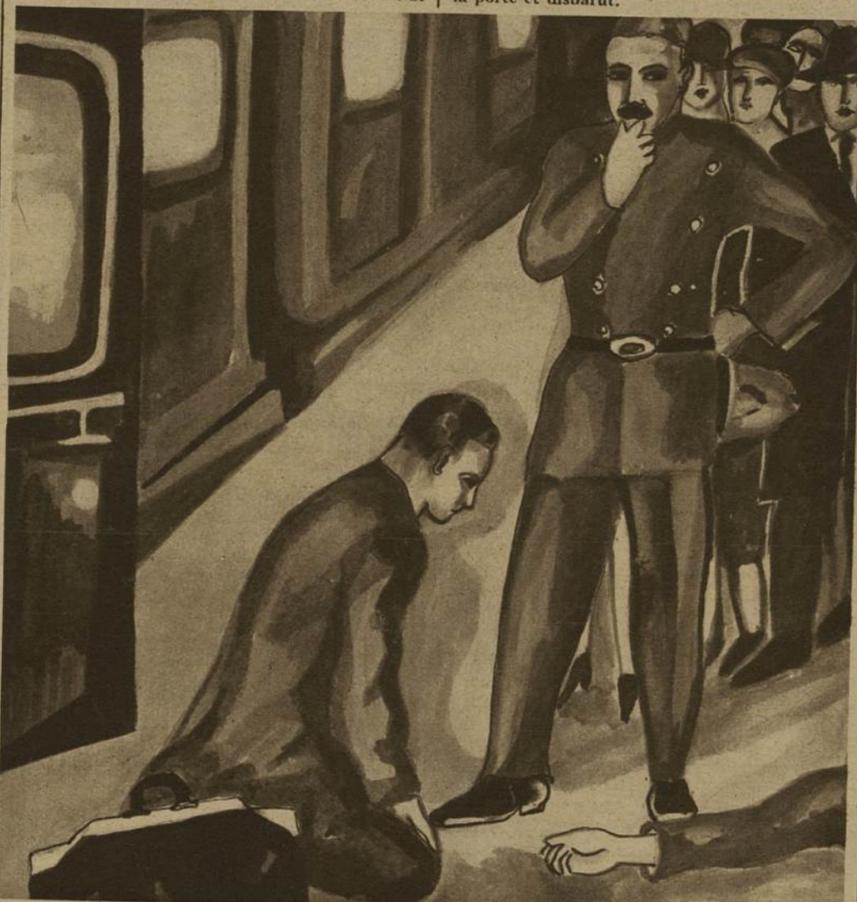
RÉSUMÉ DES CHAPITRES PRÉCÉDENTS

Le ministre des Affaires étrangères d'Angleterre reçoit de mystérieuses lettres de menaces signées « Les Quatre Justiciers ». Ces lettres exigent, sous peine de mort, le retrait d'un projet de loi sur l'extradition des exilés politiques... Tandis que les journaux de Londres consacrent à ces étranges « Justiciers » des articles passionnés, l'heure approche où le ministre condamné devra présenter son projet de loi. Mais l'un des Quatre se fait voler son portefeuille contenant les dernières instructions. Le pickpocket est arrêté. La police lui offre mille livres de récompense pour retrouver sa victime.

Il est comme ça ? Poiccart examina l'esquisse.
— Oui, acquiesça-t-il, surpris ; tu le connais ?
— Non, répondit négligemment Gonzalez, mais un tel homme ne peut avoir qu'un tel visage.
— Je crois que c'est nécessaire. Dans cette assertion, il y avait une question, adressée principalement à Manfred, qui se tenait debout, les bras croisés, les sourcils froncés, les yeux au plancher.
Pour toute réponse, Manfred étendit son poing fermé. Gonzalez aperçut le pouce tourné vers le bas. Il quitta la pièce.
Billy Marks était perplexe. Sa proie lui avait glissé entre les doigts grâce au plus innocent stratagème du monde. Lorsque Poiccart, s'arrêtant devant les magnifiques portes du plus bel hôtel de Londres jusqu'où ils avaient cheminé ensemble, annonça soudain qu'il serait de retour dans un instant et pénétra dans l'hôtel, Billy se trouva confondu.
Il n'avait pas prévu une circonstance de cet ordre. Il avait suivi sa suspecte connaissance depuis Backfriars ; il était presque certain que cet homme était celui qu'il avait volé. Il aurait pu appeler à son aide le premier policeman venu, s'emparer de l'homme et le faire mettre sous clef ; mais la peur d'avoir à partager la récompense avec celui qui l'aurait aidé l'avait retenu. Enfin, on peut se tromper, pensait Billy, et pourtant...
Poiccart était un chimiste, un homme qui trouvait le bonheur dans les précipités malsains, qui mélangeait des drogues aux odeurs abominables, qui distillait, filtrait, carbonisait, oxydait et faisait un tas de choses au moyen de tubes de verre, s'attaquant indifféremment aux régimes végétal et animal ou aux produits minéraux du sol.
Billy, en quittant Scotland Yard, avait eu l'idée de se mettre à la recherche d'un homme possesseur de cette main décolorée qu'il avait remarquée. Là encore, n'eût été sa crainte d'être joué, il aurait pu donner à la police ce très précieux renseignement quant à l'identification des Quatre.
Le fait que sa cupidité seule l'empêcha d'agir lorsqu'il se trouva en face de l'homme qu'il cherchait, semble constituer une piètre excuse en faveur de Billy. Et, pourtant, il en fut ainsi. D'autre part, si un seul « justicier » était évalué à mille livres, combien en valaient quatre ? Billy était un voleur à cerveau d'homme d'affaires. Rien n'était perdu dans son travail quotidien. Il n'était pas de ces malfaiteurs vieux jeu qui s'en tiennent à une spécialité, à l'une des branches de leur profession. Il savait cueillir une montre, faire disparaître le contenu du tiroir d'une caisse, passer des pièces fausses et généralement réussir tous les tours de physique amusants avec une égale virtuosité. Il était un papillon du crime, butinant une fleur illicite après l'autre et ne dédaignant pas de figurer dans les registres de la police, en tant que M. X..., dans la rubrique « Informations reçues. »
La disparition de Poiccart derrière les portes somptueuses du Royal Hôtel de Northumberland avenue le déçut profondément. Il réfléchit, dans la durée d'un éclair, qu'il ne pouvait suivre sa proie dans l'hôtel sans démasquer ses batteries et qu'il perdait ses chances définitivement. Il parcourut l'avenue du regard ; pas un policeman en vue. Dans le vestibule de l'hôtel, le portier, en manches de chemise, polissait des cuivres. Il était encore de bonne heure ; les rues étaient désertes. Billy, après une courte hésitation, décida d'user d'un moyen qu'il n'aurait pas osé employer à une heure plus avancée de la journée.
Il pénétra dans le vestibule de l'hôtel. Le portier se tourna vers lui et le gratifia d'un coup d'œil plein de soupçon.
— Vous désirez ?... questionna-t-il, examinant la veste dépenaillée du visiteur d'un air suffisamment expressif.
— Eh ! dis donc, vieux ?... commença Billy du ton le plus conciliant qu'il sut prendre.
Au même instant, la puissante main droite du portier l'agrippa au collet, et Billy se retrouva sur le trottoir, en proie à des oscillations prononcées.
— Ouste ! s'était contenté de conclure le portier avec fermeté.
Il fallait cela pour donner de l'assurance à Billy. Tirant de sa poche la carte de Falmouth, il la tendit avec dignité.
— Inspecteur de la sûreté, affirma-t-il du ton qu'il connaissait si bien. Si vous voulez faire le matin, foudra vous adresser ailleurs, jeune homme, ou alors gare !
Le portier prit la carte et l'examina avec soin.
— Qu'est-ce que vous voulez ? demanda-t-il plus civilement cette fois.
Il aurait bien ajouté « monsieur », mais ce mot s'arrêta en quelque sorte dans sa gorge. « Si c'est un détective, pensait-il, il est rudement bien déguisé. »
— Je veux voir la personne qui vient d'entrer.
Le portier se gratta la tête.
— Quel est le numéro de sa chambre ? demanda-t-il.
— S'agit pas du numéro de sa chambre, répliqua Billy avec volubilité. Est-ce qu'y a une autre sortie que celle-ci ? un endroit par où un homme peut se cavalier ? une porte par derrière ?
— Il y en a une demi-douzaine, répondit le portier.
Billy soupita avec accablement.
— Montrez-moi ces portes, conclut-il.
Le portier lui fit signe de le suivre.
Il le conduisit à l'entrée des fournisseurs, qui donnait sur une petite rue derrière l'hôtel. Un

balayeur qui se trouvait là donna le renseignement que Marks avait tellement redouté. Cinq minutes plus tôt, un homme répondant au signalement de Poiccart était sorti de l'hôtel par cette porte et s'était dirigé vers le Strand, où le balayeur l'avait vu hêler un cab.
Billy était joué et, à cette blessure d'amour propre, s'ajoutait l'amertume de penser que, faute d'un peu de hardiesse, il avait perdu une belle part de la récompense, sinon la récompense tout entière. Il marcha lentement dans la direction de l'Embankment, maudissant la folie qui lui faisait perdre la fortune. Les mains plongées profondément dans ses poches, il longea les quais, se remémorant les incidents de la nuit et condamnant sans cesse son erreur. Il y avait à peu près une heure que Poiccart lui avait échappé lorsqu'il lui apparut que tout n'était peut-être pas perdu. Il avait le signalement du « justicier » ; il connaissait son visage, il se rappelait chacun des ses traits par cœur. C'était quelque chose tout de même. Si

suivant les instructions reçues, le suivait à quelque distance.
Il vit l'étranger qui arpente le quai de départ, et, comme ils en étaient convenus, il ne parut pas le reconnaître. Le train entra en gare. Marks suivit son guide de loin à travers la foule des voyageurs et monta dans le compartiment immédiatement voisin de celui où venait d'entrer l'homme. Le compartiment de Billy ne contenait que lui.
Entre Charing Cross et Westminster, Marks recouvra ses esprits troublés. Entre cette dernière station et Saint James Park, il élabora les excuses et les explications qu'il présenterait au détective. Entre le parc et Victoria, il avait précisé les droits qu'il se prétendait à toucher une partie de la récompense. Le train pénétra dans le tunnel qu'il devait parcourir cinq minutes durant pour arriver à Sloane square. Billy perçut un bruit à son côté et, tournant la tête, vit l'étranger debout dans le couloir, qui entrouvrait la porte du compartiment. Marks tressaillit.
— Fermez la fenêtre, ordonna l'homme.
Billy, hypnotisé par le ton impératif de cette voix, obéit. A ce moment, il entendit un bruit de verre brisé. Il se retourna, irrité, avec un grognement :
— Qu'est-ce qui vous prend ? demanda-t-il.
Pour toute réponse, l'étranger ferma doucement la porte et disparut.



Un cadavre d'homme fut sorti du wagon et étendu sur le quai. (Illustration de Radis)

l'homme était arrêté grâce à la description qu'il en donnerait, n'aurait-il pas droit à la récompense, au moins en partie ? Il n'osait pourtant pas voir Falmouth et lui déclarer qu'il avait passé toute la nuit en compagnie de cet homme sans l'arrêter. Falmouth ne le croirait jamais, et, d'ailleurs, n'était-il pas étrange, en vérité, que Billy eût rencontré si facilement, si vite, celui qu'il avait eu pour mission de découvrir ?
Le fait le frappa pour la première fois. Par quel singulier hasard avait-il rencontré Poiccart ? Était-il possible — cette supposition glaça Marks — que l'homme qu'il avait volé l'eût reconnu, lui Billy, qu'il l'eût cherché, lui aussi, et peut-être dans l'intention de le tuer ?
Il sentit une sueur froide perler à ses tempes. Ces hommes, ces « justiciers », étaient de cruels assassins, des tueurs impitoyables : en supposant...
Il fut enlevé à ces considérations désagréables par la vue d'un homme qui, traversant la chaussée, se dirigeait nettement vers lui. Billy l'examina avec méfiance. L'étranger était un homme jeune, bien rasé, à l'allure dégagée, aux vifs yeux bleus. Comme il s'approchait, Marks remarqua qu'il était moins jeune qu'à première vue. Il pouvait avoir quarante ans. Il regarda Billy avec insistance et, comme celui-ci faisait mine de s'éloigner, il lui fit signe de l'attendre.
— Votre nom est bien Marks ? demanda-t-il d'une voix autoritaire.
— Oui, monsieur.
— Avez-vous vu M. Falmouth ?
— Je ne l'ai pas revu depuis hier soir, répondit Billy surpris.
— Il a besoin de vous voir.
— Où est-il ?
— Au commissariat de Kensington. Il vient d'y avoir une arrestation et l'on compte sur vous pour identifier l'homme.
Le cœur de Billy sauta dans sa poitrine.
— J'aurai la récompense ? questionna-t-il. Je veux dire, si je le reconnais ?
L'autre affirma de la tête. L'espoir de Billy ressuscitait.
— M. Falmouth, expliqua l'homme, désire que nous ne soyons pas vus ensemble. Prenez une première pour Kensington et montez dans un compartiment voisin du mien. En route.
Il marcha vers la gare de Charing Cross. Billy,

— Qu'est-ce qui lui prend ? répéta nonchalamment Billy.
Regardant le sol du wagon, il aperçut à ses pieds un flacon brisé et un souverain tout neuf. Il le contempla stupidement pendant quelques secondes, puis, à l'instant précis où le train entra en gare de Sloane square, il se baissa pour ramasser la pièce d'or...
CHAPITRE X
Les trois qui moururent

Un voyageur qui longeait lentement le train durant l'arrêt de Kensington, cherchant un compartiment à sa convenance, ouvrit une portière, puis recula en vacillant et en toussant. Un porteur et un employé de la gare, alarmés, accoururent et ouvrirent complètement cette portière. Une odeur d'amandes amères se répandit.
Un petit groupe de voyageurs s'amassa devant le compartiment, tandis que l'inspecteur de la station y montait. Bientôt, arrivèrent un médecin, une civière et un policeman venu de la rue voisine. Un cadavre d'homme fut sorti du wagon et étendu sur le quai.
— Avez-vous trouvé quelque chose ? demanda le policeman.
— Un souverain et une bouteille brisée.
Le policeman fouilla les poches du mort.
— Je ne pense pas qu'il ait ses papiers sur lui, fit-il d'un air entendu. Un billet de première... ça doit être un suicide. Une carte...
Il lut. Son visage changea.
Il donna quelques instructions rapides et court vers le plus prochain télégraphe.
Le détective en chef Falmouth, ayant péniblement réussi à dormir quelques heures, se réveilla avec des idées troubles, avec le sentiment qu'en dépit de toutes les précautions qu'il avait prises la journée se terminerait de désastreuse façon. Il finissait à peine de s'habiller lorsque lui fut annoncée l'arrivée du secrétaire général de la sûreté.
— J'ai reçu votre rapport, Falmouth, lui dit-il pour tout bonjour ; vous avez fort bien fait de relâcher Marks. Avez-vous des nouvelles de lui ce matin ?
— Non.
— Hum ! fit pensivement le secrétaire général. Je me demande si... (La phrase resta inachevée).

Pensez-vous que les quatre aient compris le danger qu'ils courent ?
— Les traits du détective exprimèrent la surprise.
— Mais, naturellement, monsieur.
— Vous êtes-vous demandé ce qu'ils en concluaient ?
— Non, à moins que leur conclusion ne se traduise par un essai de quitter l'Angleterre.
— Avez-vous prévu que, tandis que ce Marks leur court après, ils sont probablement en train de le chercher ?
— Billy n'est pas bête, répondit le détective mal à l'aise.
— Ils ne sont pas bêtes non plus, constata le secrétaire général avec un signe de tête emphatique. Je suis d'avis que vous fassiez accompagner Marks de deux de vos meilleurs hommes qui veilleront sur lui.
— Je vais m'occuper de cela tout de suite, répondit Falmouth ; je reconnais que cette précaution aurait dû être prise plus tôt.
— Je vais voir sir Philipp, continua le secrétaire général de la sûreté, et il ajouta avec un sourire dubitatif : Je vais être obligé de l'effrayer un peu.
— Pourquoi cela ?
— Nous lui demandons de retirer sa loi. Avez-vous vu les journaux, ce matin ?
— Non, monsieur.
— Ils sont unanimes à réclamer le retrait du projet de loi. Ils disent qu'il ne vaut pas un tel risque et que, d'ailleurs, le pays est partagé quant à sa nécessité. En un mot, ils ont peur des conséquences et je dois dire que je partage assez cette crainte.
Le secrétaire monta l'escalier. Il fut arrêté par un de ses subordonnés comme il traversait le palier.
L'épisode du faux « détective » avait provoqué l'innovation d'un système qui consistait à ne laisser accéder au ministre que les personnes qui avaient le mot de passe. Le ministère des Affaires étrangères était en état de siège. Il n'y avait plus de confiance. Toutes les mesures possibles avaient été prises contre la répétition éventuelle d'un fait du même genre.
Le secrétaire levait sa main pour frapper à la porte du ministre lorsqu'il sentit son bras agrippé par quelqu'un. Il se retourna. C'était Falmouth qui était là, le visage blanc, les yeux fous.
— Ils ont tué Billy, articula-t-il hors d'haleine. Il vient d'être trouvé, mort, dans un wagon, à Kensington.
Le secrétaire général s'écria :
— Comment est-il mort ?
Falmouth hagard, était l'image même du désespoir.
— Gaz d'acide prussique, expliqua-t-il amèrement ; ce sont des scientifiques. Je vous en conjure, monsieur, persuadez à cet homme de renoncer à sa damnée loi.
Il montrait la porte du bureau ministériel.
— Nous ne pourrons pas le sauver. Je sens, je sens jusque dans mes os, qu'il est condamné.
— Allons donc ! répliqua sévèrement le secrétaire général. Vous devenez nerveux, vous n'avez pas suffisamment dormi, Falmouth. Vous ne parlez pas comme le vrai Falmouth. Nous devons le sauver.
Il appela un des policiers qui gardaient le palier.
— Sergent, dites à l'inspecteur Collins de demander immédiatement à Scotland Yard qu'on nous envoie les réserves. Je veux entourer Ramon d'un tel cordon, continua-t-il en s'adressant à Falmouth, qu'aucun homme ne puisse songer à l'atteindre sans être écrasé sur le champ.
Et, une heure durant, Londres put contempler un spectacle sans exemple dans l'histoire de la métropole. De chaque district, vint une petite armée de policemen. Ils arrivèrent par trains, par tramways, par autobus, par tous les véhicules imaginables qui purent être réquisitionnés. Ils se dirigèrent par torrents des gares, des avenues, de toutes les rues, devant la population londonienne, effarée de contempler ainsi la force et l'importance de sa police.
Whitehall fut bientôt comble de policemen d'un bout à l'autre ; Saint James Park en était noir. Automatiquement, Whitehall, Charles street, Birdcage Walk et l'extrémité est de Pall Mall furent fermés à tout trafic par de robustes phalanges de policemen à cheval. Dans Saint George's street, le toit de chaque maison était occupé par un homme en uniforme. Toutes les maisons et toutes les chambres des maisons avoisinant le ministère furent soumises à des recherches, à des fouilles minutieuses. On eût dit que la loi martiale avait été proclamée : deux régiments de gardes demeurèrent en armes toute la journée, prêts à toute éventualité.

Dans le bureau de sir Philipp le secrétaire général de la sûreté, secondé par Falmouth, tentait pour la dernière fois de convaincre l'obstiné ministre.
— Je tiens à vous dire, monsieur, prononça gravement le secrétaire de la sûreté, que nous avons fait tout ce qui était en notre pouvoir et que pourtant j'ai peur. Ces hommes m'effrayent comme s'ils avaient quelque chose de surnaturel. Je crains terriblement que, malgré toutes nos précautions, nous n'ayons omis un facteur quelconque dans nos calculs ; que nous n'ayons laissé ouverte la porte par laquelle passeront ces hommes à l'ingéniosité diabolique. La mort de ce Billy Marks m'a abattu ; les Quatre sont doués d'ubiquité aussi bien qu'ils semblent tout-puissants. Je vous en supplie, monsieur, pour l'amour de Dieu, réfléchissez bien avant de rejeter leurs conditions. Cette loi, en est-il un tel besoin ? (Il garda le silence quelques secondes) et vaut-elle votre vie ? demanda-t-il presque avec brutalité, et la franchise de cette question fit tressaillir Philippe Ramon.
Il ne répondit pas tout de suite et, lorsqu'il parla, ce fut d'une voix basse et ferme :
— Je ne renoncerais pas à mon projet, dit-il lentement, sur un ton sombre, égal. Aucune circonstance ne saurait m'y faire renoncer. J'ai été trop loin, continua-t-il, levant sa main pour empêcher Falmouth de parler à son tour. J'ai dépassé la peur, j'ai même dépassé le ressentiment ; il ne s'agit plus pour moi que d'une question de justice. Allez raison de proposer une loi qui chassera de ce pays des milliers de criminels dangereux et intelligents qui, jouissant de l'impunité, emploient d'ignorants complices à commettre des actes de violence et de trahison ? Si j'ai raison, les Quatre Justiciers ont tort. Ou bien est-ce eux qui ont raison ? Cette loi est-elle injuste, constitue-t-elle une tyrannie, une tache barbare au beau milieu de la pensée du vingtième siècle, un anachronisme ? Si ces hommes ont raison, c'est moi qui ai tort. Il s'agissait de savoir lequel de ces deux points de vue j'adopterais ; j'adopte le mien.
Sa contenance, sous le regard étonné des deux hommes, resta résolue.
— Vous avez bien fait de prendre ces précautions, résuma-t-il calmement. J'ai eu tort de railler le zèle que vous mettez à me protéger.

(A suivre)

VARIÉTÉ

Sur l'écran

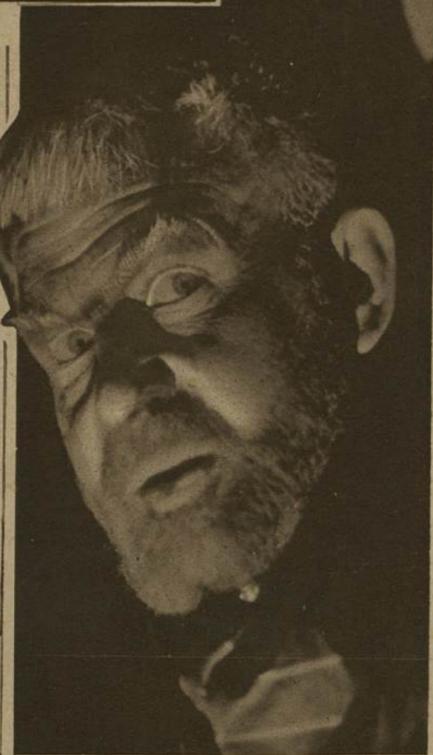
Les bas-fonds de New-York

MADAME Hawkins et sa fille Lyla sont gérantes d'un hôtel meublé à New-York. Elles ont parmi leurs locataires deux individus Bob et Joe, qui sont amoureux de Lyla. Mal payée par ses clients, Lyla ne va pas pouvoir remettre au propriétaire le montant du terme. Pour la sauver, Bob va jouer et emporte avec son argent personnel celui d'un vieil avare, locataire de l'hôtel : Fink. Sur ce, le vieux Fink est assassiné dans sa chambre. En réalité, c'est Joé qui a fait le coup et Bob promet de ne rien dire si Joé jure de renoncer à Lyla. Joé jure. Par la suite, c'est Bob qui est pris pour le vrai coupable, c'est Joé qui offre à Lyla de s'enfuir avec elle, c'est Joé qui est blessé à mort, c'est Joé qui meurt enfin dans les bras de Lyla.

Il n'y a dans tout ce film aucun passage auquel on puisse reprocher quoi que ce soit. Photo, mise en scène, interprétation (Phyllis Haver, Victor Varconi, Joseph Schildkraut) tout en particulier est excellent ; l'ensemble n'est peut être pas aussi distrayant qu'on pourrait l'espérer avec un sujet semblable avec des éléments pareils. L'atmosphère ne manque pas de pittoresque mais, pour ce qui est du drame, les Américains ne réussissent pas tous les jours « Les nuits de Chicago ».

Le village du péché

Wassily Schironin est un vieux paysan autoritaire. Ses enfants, Wassilissa et Ivan n'épouseront que le gendre et la bru qu'il aura choisis. Mais chacun d'eux



En haut : Victor Varconi ; en bas : Phyllis Haver et Joseph Schildkraut dans les "Bas-fonds de New-York".



CAGLIOSTRO

Bien sûr, ce film ne nous montrera ni le Cagliostro, ni la Marie-Antoinette, ni le Cardinal de Rohan, ni même la comtesse de la Motte, que l'histoire ou plus librement, Dumas père nous avait fait connaître. C'est dommage ; les figures que le roman populaire, à défaut de la légende historique, nous ont rendues familières, ne gagnent pas à prendre une personnalité supplémentaire.

Charlatan, magicien, escroc, condamné par l'Inquisition, Joseph Balsamo, qui se fait appeler comte de Cagliostro, séduit, étonne et conquiert une jeune italienne, Lorenza. Elle l'a épousé sans savoir qui il était. Mais la tête de l'aventurier est mise à prix, il doit s'enfuir. Elle le suivra. A Paris Cagliostro reçoit chez lui tout Paris et tout Versailles, il donne des séances de magie et prédit à la Reine Marie-Antoinette son avenir sanglant. Mais, pour piquer la jalousie de Lorenza, Cagliostro a feint d'aimer la femme de l'ambassadeur d'Espagne, Laura Espada. Espada pour se venger, fait enlever Lorenza, l'enferme chez lui, voit ainsi Cagliostro se précipiter au secours de la jeune femme... Bataille, valeureux courage de Cagliostro, lâcheté d'Espada... Cagliostro et Lorenza sont saufs.

Cependant, par Jeanne de la Motte, dernière descendante des Valois, jeune mendiante qu'il a recueillie et introduite auprès de Marie-Antoinette, Cagliostro apprend que la Reine désire un collier de diamants, qu'elle est aimée par le prince de Rohan, et que ce prince veut lui plaire. Machinations, rendez-vous donné à Rohan dans les jardins de Versailles et où Jeanne de la Motte tient le rôle de la Reine. Mais tout se découvre : Cagliostro est enfermé en prison et Lorenza exilée.

Philippe HÉRIAT

Détatouage universel

sans piqure, sans acide. Diplômé 1928. Disparition 8 jours. Envoi méthode produits pour opérer soi-même. Renseign. T. p. r. Prof. Diou, 10, rue Clovis-Hugues, Saint-Denis (Seine).

à le cœur pris, Ivan par la blonde Anna, Wassilissa par le forgeron Nicolas. Heureusement, c'était précisément Anna que le vieux destinait à son fils. Mais, surpris par Wassilissa avec le beau forgeron, il s'empare et la chasse : tant pis, elle accepte de vivre librement unie à son amant.

La guerre éclate. Les hommes partent. Anna semble désirable au vieux Wassily. Un soir, il la viole.

Hélas, un enfant est né de l'adultère incestueux. Quand, la révolution consommée et la guerre finie, Ivan revient, Anna,



Wassilia (Mme Zessarkaia)

épouvantée à l'idée de se retrouver devant lui, se jette à l'eau. On ramène le cadavre devant Ivan. Le vieux père est là. Wassilissa survient et le dénonce.

Il n'y a pas dans ce film que le pittoresque des décors et des costumes paysans russes. Il y a aussi, favorisée par le style direct, antilittéraire, des films soviétiques, une sorte de grandeur tragique. Le succès très net que remporte actuellement cette œuvre à Paris est un signe manifeste et bien consolant de l'évolution du public.

LES 13 MYSTÈRES

Grand Concours hebdomadaire de "Détection"

SOLUTION DU MYSTÈRE N° 13

LA TABATIERE EN OR

— Je ne m'étais jamais occupé de police ni de mystère déclara Leborgne. Je crois même que c'est cette affaire, où tout le monde pataugea jusqu'au bout, qui m'a donné le goût des enquêtes criminelles.

— A ce moment, je n'étais qu'un jeune homme quelconque, amoureux pour la première fois de sa vie et prêt à toutes les folies. Comme vous l'avez lu, j'avais fait des dépenses exagérées, signés des chèques. J'étais traqué. Il me fallait cinq mille francs le jour même et mon parrain me les refusait avec des phrases méprisantes à l'adresse de ma maîtresse.

— C'est alors que l'idée me vint de prendre une de ces tabatières que je comptais, non pas vendre, mais mettre en gage, avec l'arrière-pensée de la dégager un jour et de la restituer.

— J'en avais remarqué une, toute en or, que Gourdon-Moreuil ne contemplait qu'avec émotion.

— En sortant, je m'en saisis, je la poussai dans ma poche et je n'eus même pas le courage de mentir au domestique.

— Il me fallait l'argent ce soir-là, coûte que coûte. Après, j'aviserais...

— Il était tard. Mais je connaissais un prêteur chez qui je me rendis et qui, après un simple coup d'œil sur l'objet, me le poussa dans la main et me conseilla de ne le montrer à personne.

— Quelques instants plus tard, j'apprenais la raison de son geste. La tabatière était une pièce historique de grande valeur volée un an plus tôt au musée Cluny.

— Ce fut pour moi une révélation. Je compris pourquoi mon parrain ne mon-

trait sa collection à personne, ce qui est contraire à l'habitude des collectionneurs. Je me souvins de certaines autres bizarreries.

— Je retournai rue de Bellechasse, et, dans le grand salon, je me heurtai à un cadavre.

— Gourdon-Moreuil s'était tué en découvrant le vol, en se doutant que mon acte ferait éclater la vérité. Son revolver était près de lui.

— Je l'enfouis dans ma poche. J'étais en proie à une fièvre intense. Car j'étais la cause indirecte de sa mort et il était mon bienfaiteur.

— Il avait volé des années durant, mais n'était-ce pas plutôt une sorte de malade qu'un malfaiteur ?

— Certains hommes poussent ainsi une manie jusqu'au paroxysme.

— Je voulais sauver sa mémoire. Je ne pouvais emporter toutes les tabatières. Et je ne savais pas lesquelles étaient des objets volés.

— J'entrepris de les briser à grands coups de marteau.

— Armand me surprit... Je m'enfuis. Lorsque Leborgne me regarda avec un étrange sourire. Et il soupira :

— Croiriez-vous que c'est ce crime, mon crime, qui est à la base de toutes mes découvertes en matières policières ? Il m'a appris une vérité trop peu connue ou trop négligée : c'est que la logique d'un homme empoigné par un drame n'est pas la logique de ceux qui en lisent le récit dans leur fauteuil, ce que j'appellerai la logique de tous les jours.

— Donnez-moi donc une cigarette...

Georges SIM

28 réponses justes nous étant parvenues nous n'avons pu attribuer que 28 prix.

Voici la liste des gagnants de ce Mystère

- 1) CHASSERIAUD, Jean, 32, rue Denfert-Rochereau, PARIS.
- 2) LE SANQUET, 10, avenue de la Liberté, COURBEVOIE (Seine).
- 3) ASTRUC, F., Collège Sainte-Barbe, place du Panthéon, PARIS.
- 4) ORECKIN, étudiant, 11, rue Vélane, TOULOUSE (Haute-Garonne).
- 5) ROUSSET, H., collège Sainte-Barbe, place du Panthéon, PARIS.
- 6) ROMANETTI, 2, rue Cujas, PARIS.
- 7) BRON, Mme Marthe, Cusset, 245, rue du 4 août LYON-VILLEURBANNE.
- 8) BACHMANN, Léon, 4, rue de la Monnaie, METZ (Moselle).
- 9) VAZEUX, Charles, 27, rue de Rennes, SILE-LE-GUILLAUME (Sarthe).
- 10) JAMES, H.-C., 7, rue Monthon, PARIS.
- 11) BACHMANN Mme, 4, rue de la Monnaie, METZ (Moselle).
- 12) MULOT, André, 55, rue des Merlettes, LE VESINET (Seine-et-Oise).
- 13) CANDELIER, Léonce, 29, rue Edmond-Bailleux, LILLE (Nord).
- 14) BLEDD, Mlle, rue de l'Orme, CONCHES (Eure).
- 15) PLANCHANT, Pierre, 47, rue Enieriau, PARIS.
- 16) GUILLAUD, Louis, 43, rue Hoche, PANTIN.
- 17) DELALE, Gilbert, 115, avenue de Villiers, PARIS.
- 18) VACHERON, Denis, 15, rue Moïse, IVRY-PART (Seine).
- 19) PIERRE Feutres Français, 3, rue des Forges, PARIS.
- 20) BERGER, E., 284, boulevard Voltaire, Paris, PARIS.
- 21) GODWEL Mme B., à RETOURNELOUP, ESTERNAY (Marne).
- 22) LAGIER, Mme Germaine, 4, rue Beaussier, MOURILLON-TOULON (Var).
- 23) VAUGOYEAU, Jean, Central Cinéma, place du Pin, NICE (Alpes-Maritimes).
- 24) ROGNON, Mme Hélène, avenue de Chabaud, MONTBELIARD (Doubs).
- 25) HEIDE, S. Z., 1, boulevard de la Victoire, STRASBOURG (Bas-Rhin).
- 26) PONCHET, Mlle Renée, 46, rue Pasteur, SAINT-OUEN (Seine).
- 27) DENAIX, Jean, 1, rue de Bellême, MORTAGNE-AU-PERCHE (Orne).
- 28) ROGNON, Mme Hélène, avenue de Chabaud, MONTBELIARD (Doubs).

... et les prix qui leur sont attribués

- 1^{er} PRIX 500 francs en espèces.
- 2^e PRIX 200 francs en espèces.
- 3^e au 10^e PRIX 10 Romans d'aventures (Val. 80 francs).
- 11^e au 28^e PRIX 7 Romans d'aventures (Val. 56 francs).

RIEN QUE LA VÉRITÉ



SOMMER, DETECTIVE

POLICE PRIVÉE, 20^e année par expert. Enq. avant mariage. Filature. Recherche. 40 fr. PAIEMENT APRÈS SATISFACTION. Louvre 71-87 SURVEILLANCE. CONSTAT. DIVORCE. RENSEIGN. SUR TOUT. PARTOUT. CONSULTATIONS GRATUITES. Ouvert. de 8 à 20 heures CONFIANCE. DISCRETION. SÉCURITÉ

5, Rue ÉTIENNE-MARCEL

M^{me} SEVILLE VOYANTE

REUSSITE EN TOUT 100, rue Saint-Lazare, PARIS (9^e). — Cartomancie, graphologie, médium. Tous les jours, de 10 à 19 heures. — Par correspondance, 15 fr.

Le Présent et l'Avenir n'ont pas de secret pour Théodore Girard, 78, av. des Ternes, VOYANTE à domicile, 3^e et Paris. Consultez-la, vos inquiétudes disparaîtront. De 2 à 7 h. et p. cor.

LA CÉLÈBRE M^{me} DANIEL

VOYANTE Cartomancie, Astrologie, T. l. j. Par corr. 15 fr. 50 mandat 13, Rue Saussier-Leroy, PARIS (17^e) rez-de-chaussée

Le détective E. GODDEFROY

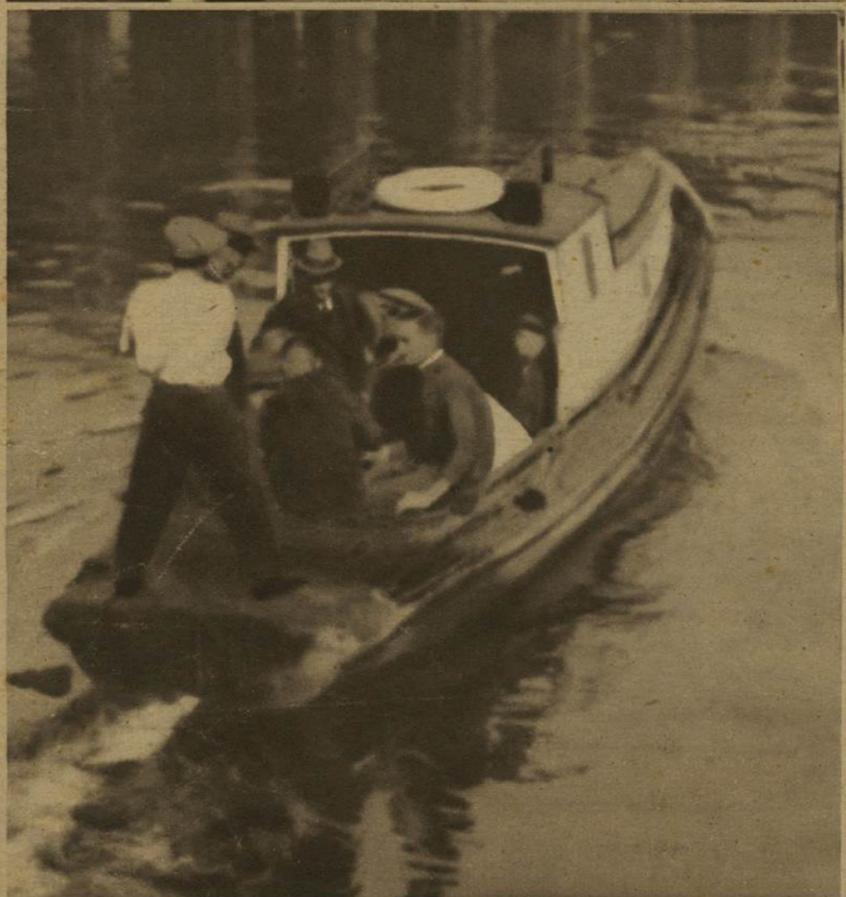
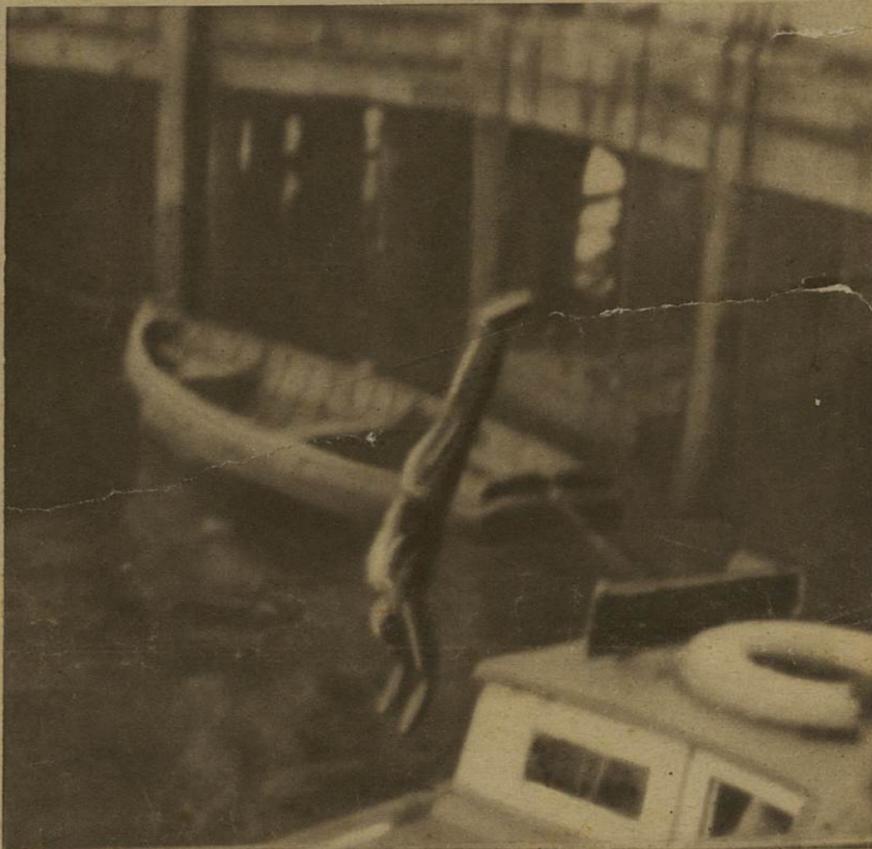
est le seul détective en Belgique, ex-officier judiciaire près les parquets de Bruxelles et d'Anvers, diplômé de la préfecture de police de Paris. Chevalier de l'ordre de la Couronne, de l'ordre d'Orange-Nassau et de l'ordre de l'Empire britannique. Officier invalide de guerre. Ancien commissaire de police adjoint de la ville d'Ostende. Ancien expert en police technique près les cours des tribunaux des Flandres.

Bureau : Bruxelles, 8, rue Michel-Zwaab. Tél. 603,78

DÉTECTIVE

Le grand hebdomadaire des faits-divers

Une chasse à l'homme mouvementée



(Photos Détective)

Voici quatre saisissants instantanés de la poursuite et de la capture d'un cambrioleur à bord du paquebot Moeraki, dans le port de Sydney.